

Zeitschrift:	Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica
Herausgeber:	Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft
Band:	5 (1948)
Heft:	1
Artikel:	Le Christianisme secret du "carré magique"
Autor:	Carcopino, Jérôme
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-7283

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Christianisme secret du «carré magique»

Par *Jérôme Carcopino*

Il a été souvent question, depuis douze ans, du «carré magique», c'est-à-dire de ces cinq lignes, d'autant de lettres chacune, qui, disposées, tantôt sous la forme:

ROTAS
OPERA
TENET
AREPO
SATOR

et tantôt sous la forme inverse:

SATOR
AREPO
TENET
OPERA
ROTAS

conservent, dans tous les cas, la propriété de se retrouver identiques à elles-mêmes, par quelque bout qu'on les prenne et en quelque sens qu'on cherche à les lire. Si après les innombrables études auxquelles a donné lieu ce texte irritant et dont la plus remarquable et complète est celle du R. P. de Jerphanion¹, j'y reviens aujourd'hui, c'est que les plus savants de ses interprètes, après avoir donné au problème qu'il pose la solution de cryptogramme chrétien, qu'à mon sens il comporte, l'ont ensuite induement abandonnée² sans être capables de s'entendre pour la remplacer³. Mon seul but, en complétant et rectifiant sur quelques points de détail l'enquête qu'ils ont approfondie, est de restaurer la vérité dont la découverte leur appartient, que je n'entends pas sacrifier à d'illusaires objections et qui, en tout état de cause, s'insère exactement dans le cadre historique de la vie du Christianisme, aux trois premiers siècles de l'Empire.

¹ Guillaume de Jerphanion, *La formule magique SATOR AREPO ou ROTAS OPERA, vieilles théories et faits nouveaux*, dans les Recherches de science religieuse 25, 1935, 188–225. Ce mémoire est fondamental et dispense de la bibliographie antérieure dont il a épuisé la documentation utile. Sans l'érudition du R. P. de Jerphanion, je n'aurais pu entreprendre mon propre travail.

² C'est le cas du R. P. de Jerphanion lui-même; cf. C. r. Ac. Inscr. 1937, 84–93.

³ Cf. sur leurs divergences infra 38.

I

Cette vie, antérieurement à la Paix de l'Eglise, fut une vie cachée. D'abord, par cette pudeur instinctive de l'esprit dont l'Antiquité nous offre d'autres exemples, qu'en particulier Georges Méautis a délicatement analysée chez les Pythagoriciens⁴, et qui, dans un milieu hostile ou simplement ignare, avait accoutumé d'induire les détenteurs d'une doctrine de salut à dissimuler aux profanes les certitudes dont s'exaltait leur enthousiasme d'initiés. Ensuite et surtout, par ce réflexe d'élémentaire prudence qui devait pousser les Chrétiens à se soustraire, et leur foi avec eux, aux coups de leurs persécuteurs. N'oublions pas, en effet, que dès le lendemain de l'incendie de Rome, qu'ils avaient été faussement accusés, en 64, d'avoir allumé, les Chrétiens, comme tels, ont été déclarés hors la loi, mis officiellement au ban de l'Empire. Leur seul nom, pour et par lequel ils étaient censés répudier les races et les nations dont se composait la communauté romaine, constituait un crime de lèse-patrie qu'un édit de Néron - *institutum Neronianum* – avait, d'emblée, puni de mort; et la législation qui frappait les Chrétiens du châtiment capital ne fut formellement abrogée que par la déclaration de tolérance promulguée en avril 311 par l'empereur Galère, et par l'édit que, conformément aux décisions arrêtées avec Constantin à l'entrevue de Milan de février 313, l'empereur Licinius, tant en son nom qu'en celui de son collègue, fit afficher, en juin 313, dans sa capitale de Nicomédie⁵. Jusque là, le *nomen Christianum* fut interdit; et les Chrétiens, comme tels, n'ont pas cessé d'être exposés au dernier supplice que, du point de vue de la loi, leur nom justifiait à lui seul par le défi de sécession qu'il semblait porter au reste du monde. En sorte que, si l'on considère humainement l'histoire des 250 années où ils se trouvèrent, pour ainsi dire, en état de proscription permanente, on est obligé de convenir qu'ils eussent péri jusqu'au dernier, si, d'une part, il ne s'était pas rencontré des empereurs, comme Trajan, pour limiter les poursuites à ce que l'on pourrait appeler les cas de provocation et pour défendre de «rechercher les Chrétiens» – «[Christiani] conquirendi non sunt»⁶, et si, d'autre part, les Chrétiens n'avaient pas consciemment secondé cette politique de rémission en se dérobant du mieux possible aux regards supçonneux des païens qui les environnaient de leur incompréhension ou de leurs haines. Comme l'a très finement écrit Jacques Zeiller⁷, «la perpétuelle menace sous laquelle ils ont vécu pendant les premiers siècles a certainement sa part dans le demi-effacement des Chrétiens... Tantôt la société les repousse, et tantôt ils cherchent eux-mêmes à s'isoler et à se soustraire aux curiosités dangereuses». Si bien qu'en fin de compte ils ont traversé les persécutions, parce que, capables de les braver avec un admirable courage lorsqu'ils étaient découverts, ils surent, à l'ordinaire, en éluder l'enquête, et qu'ils consentirent pendant plusieurs générations à garder leurs secrets des outrages comme des profanations, en demeurant à dessein dans une ombre salutaire: ils n'ont finale-

⁴ Cf. Méautis, *Recherches sur le pythagorisme*, Neuchâtel 1922, p. 50.

⁵ Voir, en dernier lieu, Jacques Zeiller, au tome V des *Miscellanea Mercati*, p. 1-7.

⁶ Trajan ap. Pline I. J., Ep. X 97.

⁷ J. Zeiller, *Histoire de l'Eglise*, I 419.

ment triomphé que parce que longtemps ils acceptèrent, avec une humble sagesse, de se comporter dans le siècle en crypto-chrétiens.

Alors ils se réunissent privément dans une chambre de leurs demeures; et c'est à huis clos qu'ils y célèbrent leur «agape». Alors, ils enterrant, non seulement leurs défunt, mais les tombeaux de leurs défunt, dans des galeries souterraines creusées suivant l'usage des juifs⁸, pour celer aux regards, et leurs sépultures, et les dévotions qu'ils y viennent accomplir, ces «catacombes» où les morts sont défendus contre de dangereuses indiscretions et les vivants se sentent protégés par la compagnie des morts. Alors, ils les décorent avec une naïve profusion; mais, ni dans les peintures qui revêtent les voûtes et les parois des cimetières, ni dans les bas-reliefs des sarcophages, ni dans les inscriptions gravées sur les plaques des *loculi*, ils n'osent, ni représenter leur dieu, ni exprimer ouvertement leur foi. Ils enveloppent leurs croyances dans le voile d'allusions plus opaques que transparentes. Ils concrétisent l'efficacité de leurs prières sous les traits de l'orante qui lève les yeux et les bras vers le firmament où s'accomplira leur salut. Ils illustrent plus qu'ils ne traduisent leur espoir d'immortalité céleste, soit par le paon au plumage ocellé d'étoiles, soit par le phénix qui renaît de ses cendres, soit par la colombe tenant en son bec un rameau d'olivier, en souvenir de la paix dont jouissent les âmes des fidèles dans le sein de Dieu. Au lieu de personnaliser le Seigneur, ils se bornent à en évoquer la miséricorde dans l'image du Bon Pasteur qui porte sur ses épaules la brebis égarée ou dans celle de l'agneau qui, selon l'exégèse de Barnabé⁹, s'est chargé des péchés des hommes et immolé à leur rédemption. Ils s'abstiennent soigneusement de désigner Jésus en clair et recourent, pour l'appeler sans dire son nom, au subterfuge qui consiste, tantôt à former le vocable grec du poisson – *IXΘΥC* – avec les initiales des cinq mots grecs identifiant Jésus-Christ fils de Dieu, sauveur: *'Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτῆρ*, tantôt, tout bonnement, à dessiner, sculpter ou peindre un poisson. Singularité plus instructive encore: ils cachent l'emblème de leur foi, la croix «folie pour ceux qui périssent mais, pour ceux qui sont sauvés, force divine»¹⁰, la croix «qui rassemble les Juifs et les Gentils en un seul corps devant Dieu»¹¹, la croix sur laquelle «le vieil homme a été crucifié avec le Christ afin que le corps du péché soit détruit»¹². Bien que Saint-Paul en ait fait, d'emblée, le signe de la nouvelle alliance¹³, il faut attendre le cours du IIe siècle pour qu'elle transparaisse sous des symboles, toujours les mêmes; le IIIe siècle, pour qu'elle

⁸ Et aussi de certains païens, dès le IIIe siècle av. J.-C., s'il faut en croire les enseignements qu'au dire de la Doctoresse Lucia Morpurgo nous devons tirer de la découverte, en 1938, d'un cimetière souterrain préchrétien à Anzio (Rendiconti dell'Acc. pontif. di archeologia romana 21, 1946, 23).

⁹ Barnabé, Ep. VIII.

¹⁰ St-Paul, I. Cor. 1, 18: Ὁ λόγος τοῦ σταυροῦ τοῖς μὲν ἀπολλομένοις μωρία ἐστίν, τοῖς δὲ σωζομένοις ἡμῖν δύναμις θεοῦ ἐστίν.

¹¹ St-Paul, Eph. 2, 16: καὶ ἀποκαταλλάξῃ τοὺς ἀμφοτέρους ἐν ἐνὶ σώματι τῷ θεῷ διὰ τοῦ σταυροῦ.

¹² St-Paul, Rom. 6, 6: ... ὅτι ὁ παλαιὸς ἡμῶν ἀνθρωπός συνεσταυρώθη, ἵνα καταργηθῇ τὸ σῶμα τῆς ἀμαρτίας ...

¹³ Cf. St-Paul, Gal., 5, 11.

apparaisse de loin en loin à leur place; le IV^e pour que son image, partout reproduite, achève de les éliminer et résume triomphalement les mystères essentiels de la religion du Christ; et la conclusion à laquelle aboutit l'érudit qui s'est le plus récemment appliqué à établir le catalogue des croix primitives reste toujours valable: «En règle générale, on ne trouve, ni croix, ni monogrammes de Jésus, ni représentations de la Passion avant le IV^e siècle»¹⁴.

Si, en effet, il est possible, mais non point assuré, qu'avant la fin du II^e siècle la croix s'inscrive deux fois sur des épitaphes de Syrie et une fois dans l'hypogée de Lucine, à Rome, les premières reproductions certaines qu'on en possède ne remontent pas plus haut que la première moitié du III^e siècle¹⁵, et, à ma connaissance, le plus ancien exemplaire d'une croix proposée à l'hommage de ses fidèles est celui, ignoré de M. Sulzberger, qu'en 1918 Mgr. Wilpert a découvert sur le mur peint d'une cage d'escalier, dans le tombeau gnostique du Viale Manzoni, dont les plus vieilles parties datent de l'époque des Sévères¹⁶. Auparavant, la croix ne transparaît ordinairement que sous des formes qui s'apparentent à elle sans la trahir: un mât de navire, une ancre, un trident¹⁷, et la lettre grecque *tau* dont les deux barres **T** s'ajustent l'une à l'autre comme les bois du supplice et qui, en raison de cette ressemblance, est déjà adoptée comme son symbole ordinaire dans l'épître de Barnabé (130)¹⁸. Certes, c'est vers le milieu du II^e siècle que Saint-Justin a développé, dans la ligne à lui tracée par les épîtres de Saint-Paul, les raisons qui dictent aux Chrétiens leur vénération de la croix: «Car ... rien dans l'Univers ne peut exister et former un ensemble en l'absence de ce signe, la croix. La mer ne peut être sillonnée si ce trophée, sous forme de mât, ne demeure intact dans la nef; la terre ne peut être labourée sans lui... L'aspect de l'être humain ne diffère de celui des animaux privés d'intelligence, qu'en ceci, qu'il se tient droit, qu'il peut étendre les bras et qu'il a sur le visage, développé à partir du front, le nez par où l'être vivant respire; et cette figure n'est rien d'autre qu'une croix. Et chez vous-mêmes [les païens], vos enseignes font paraître la puissance de ce signe. Je parle des étendards et des trophées qui partout, en tête de vos armées, montrent des signes de puissance et d'autorité, même si vous le faites sans le savoir. Et c'est sous cette forme que vous consacrez les images de vos empereurs morts et que nous les divinisez dans vos inscriptions»^{18a}. Mais plus les Chrétiens respectent la croix dans leurs cœurs, moins ils se risquent à l'ériger devant leurs yeux. A la fin du II^e siècle, ils lisent et recopient Saint-Justin, mais ils tirent de son enseignement une conséquence qui le paraît contredire et s'entendent, sans s'être donné le mot, pour recommander de n'user envers la croix que d'indications détournées et pour en prohiber la représentation directe. Clément d'Alexandrie

¹⁴ Cf. Sulzberger, *Le symbole de la croix*, dans *Byzantion* 2, 1925, 371.

¹⁵ Cf. ibid. 371 et suiv.

¹⁶ Cf. G. Bendinelli dans les *Monumenti dei Lincei* 28, 1923, p. 86 et 98 et Mgr. Wilpert dans les *Memorie dell'Acad. pontificia di archeologia romana* I, 2, 1924, p. 24.

¹⁷ Cf. Sulzberger, op. cit. 378 et suiv.

¹⁸ Sur cette épître et sa date, cf. infra 51.

^{18a} St-Justin, I. Apol. LV, 2-8; cité et traduit par Sulzberger, op. cit., loc. cit. 356.

conseille aux Chrétiens désireux d'affirmer leur piété de graver sur leurs anneaux, non la croix, mais la colombe ou le poisson ou encore le mât de navire voguant en plein ciel: *ναῦς οὐρανοδρομοῦσα* ...¹⁹. A son tour, Tertullien, s'il constate que la nature forme partout des croix pour adorer le créateur, et que les oiseaux eux-mêmes la dessinent en ouvrant leurs ailes²⁰, proclame qu'il suffit aux Chrétiens, pour fortifier leurs âmes, d'en exquisser du geste les lignes idéales sur leurs fronts²¹. Pour son compatriote et contemporain, Minucius Felix, c'est là le signe qui leur sert de moyen occulte de reconnaissance²²; mais de l'avis de cet apologiste, il ne s'agit nullement de le matérialiser, et il faut laisser aux païens cette besogne: «Les croix, jusqu'à présent, nous autres Chrétiens, nous ne leur vouons pas plus un culte que nous ne souhaitons de les dresser. C'est vous plutôt, les païens, qui, en consacrant des dieux de bois, adorez peut-être des croix de bois comme des morceaux de vos dieux. Je vais plus loin: vos drapeaux, vos bannières, les enseignes de vos camps, qu'est-ce donc autre chose que des croix parées et dorées. Quant à vos trophées de victoires, ils imitent non seulement la forme de la croix, mais celle d'un homme qui y est attaché. Au contraire, en ce qui nous concerne, c'est dans la nature que nous percevons le signe de la croix: par exemple, dans le navire qui glisse sur les flots, toutes voiles déployées, dans le joug de la charrue quand on le relève, dans l'homme qui, les bras étendus, adore Dieu d'un cœur pur²³». Autrement dit, les Chrétiens révèrent la croix en esprit; mais, soit pudique timidité devant l'ineffable, soit crainte de l'idolatrie, soit horreur pour les ricanements que le supplice infamant de la croix provoque chez les impies, soit, surtout, précaution utile contre les poursuites de leurs persécuteurs, ils s'abstiennent de la dresser dans la réalité. A la fin du IIe siècle qui est le temps où écrivent Clément d'Alexandrie, Tertullien et Minucius Felix, les Chrétiens voient la croix partout, mais ils ne la montrent nulle part, prêts, tout au plus, à en suggérer l'idée par des représentations voisines et imparfaites dont les similitudes ne sauraient être intelligibles qu'à eux-mêmes. C'est l'époque où abondent sur leurs monuments ce qu'on a appelé les *cruces dissimulatae*, les fausses croix ou si l'on préfère ces variantes approximatives de la vraie croix qui, depuis le *tau* jusqu'au trident et à l'ancre, font penser au Calvaire sans le désigner; et s'il était permis de rapporter à cette période l'élaboration du carré magique, rien ne serait plus plausible que d'en attribuer la paternité aux Chrétiens d'alors; rien ne serait plus légitime que d'en extraire les

¹⁹ Clem. Alex., Paed. III 11.

²⁰ Tert., De oratione 29: *aves exsurgentibus eriguntur ad caelum et alarum crucem pro manibus et dicunt aliquid quod oratio videatur.*

²¹ Tert., De resurr. carn. VIII: *Caro signatur ut et anima muniatur*; cf. De corona mil. III et Ad uxorem, II 5; cf. infra 52.

²² Minucius Felix, Octav. IX: *Christiani ... occultis se notis et insignibus noscunt.*

²³ Ibid. XXIX: *Cruces etiam nec colimus nec optamus. Vos plane, qui ligneos deos consecratis, cruces ligneas ut deorum restrorum partes forsitan adoratis. Nam ipsa signa et cantabra et vexilla castrorum quid aliud quam inauratae cruces sunt et ornatae? Tropaea vestra victoria non tantum simplicis crucis faciem, verum et adfixi hominis imitantur. Signum sane crucis naturaliter visimus in navi, cum velis tumentibus rehitur, ... et cum erigitur iugum ..., et cum homo porrectis manibus Deum pura mente veneratur.*

cruces dissimulatae qu'ils y auraient cachées. Seulement, comment prouver que le «carré» est antique et que l'invention en appartient aux Chrétiens de la primitive Eglise plutôt qu'aux cabbalistes juifs ou aux charlatans de la magie médiévale?

II

De fait, ce qui frappe de prime abord dans le carré, et avant même qu'on ait essayé d'en comprendre le texte et d'y découvrir un sens caché, c'est la perfection du «palindrome» qu'il réalise à vue d'œil. Sur les cinq mots qui le composent, il y en a un – *tenet* – qui constitue son propre palindrome, puisqu'aussi bien il offre la même contexture et une signification identique de gauche à droite et de droite à gauche; et quatre qui sont libellés de telle sorte que chacun d'eux s'inverse en un autre de leur groupe, *arepo* en *opera*, *sator* en *rotas* et, cela va de soi, réciproquement. Mais il y a mieux: d'une part, la succession de ces mots forme l'un de ces palindromes continus qui dans le jargon de leurs auteurs s'appelaient, en grec, des «écrevisses»: *καρκίνοι*, et où la phrase où ils s'agencent se déroule indifféremment dans les deux sens:

Sator arepo tenet opera rotas
Rotas opera tenet arepo sator.

D'autre part, s'ils sont rangés en carré, ils se reproduisent tels quels, non seulement suivant les lignes horizontales, mais encore suivant les verticales, où ils se présentent de bas en haut comme de haut en bas. Rarement, d'un point de vue formel, les faiseurs de palindromes ont mieux réussi dans les agencements où s'ingéniait leur subtilité; et l'on conçoit que cette figure, dans laquelle les lettres s'assemblaient suivant un ordre dont les alternances et les répétitions tiennent du prodige et semblaient inclure, dans les mystérieuses correspondances de leurs vocables, l'unité et la diversité d'un monde, ait été dotée bientôt d'étonnantes propriétés et de puissances extraordinaires. Depuis le Ier siècle de notre ère, les cabbalistes juifs avaient habitué leurs sectateurs à admettre que Dieu avait taillé dans l'alphabet «le visible et l'invisible²⁴»; et plus tard, avec la diffusion de leur «*Livre de la splendeur*», ils avaient entraîné dans leurs rêveries tous les occultistes du moyen âge qui se flattaienr de soumettre le cours des événements et la réalité des choses à la force invincible et secrète qu'ils avaient captée dans les mots. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que l'on ait appelé ce carré un carré magique; et l'opinion que suppose cette définition a eu la vie d'autant plus dure que jusqu'en 1868 tous les exemplaires connus, si l'on s'en rapporte à l'inventaire du R. P. de Jerphanion²⁵, s'échelonnaient entre le IXe et le XVIe siècles.

Pour nous limiter à la France, la série en commence avec le cul-de-lampe d'une bible carolingienne exactement datée de 822. Elle continue, aux XIIe siècle, avec les pierres encastrées dans l'église St-Laurent près Rochemaure (Ardèche), et dans

²⁴ J. J. Tharaud, *Le Chemin d'Israël*, Paris 1948, p. 86.

²⁵ Cf. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 206–215.

le donjon de Loches. Elle se poursuit au XIII^e siècle, sur le parchemin d'Aurillac où le carré s'accompagne de la recette permettant d'en procurer l'assistance aux femmes en couches: «Montre cette figure à la femme que travaillent les douleurs de l'enfantement, et elle accouchera – *hanc figuram mo(n)stra mulier[i] in partu et peperit* (pour *pariet*)²⁶». Elle s'allonge aux XVe siècle, avec les «carrés» dont la présence, signalée dans la demeure d'Agnès Sorel à Beaulieu, dans les châteaux de Chinon et de Jarnac, dans une vieille maison du Puy (Hte Loire) et dans la maison de justice de Valbonnais (Isère), était visiblement destinée à protéger ces différents édifices contre les atteintes de l'incendie. Au XVI^e siècle, elle s'enrichit d'une foule d'éléments nouveaux: le «carré» se répand alors dans un grand nombre d'amulettes; il décore, en 1572, le revers des jetons de compte de la trésorerie des Habsbourg; en même temps il fait son entrée dans la littérature, d'abord avec le *De varia quercus historia* de Jean du Choul, un livre, imprimé à Lyon en 1555, où la vertu du «carré» est invoquée contre la fièvre; ensuite dans le *De rerum varietate* du médecin astrologue Jérôme Cardan, un livre, imprimé à Milan en 1557, où l'efficacité du «carré» contre la rage est démontrée par la singulière expérience dont un Lyonnais, atteint de ce mal, avait récemment bénéficié.

La collection de ces exemples, leur multiplication au siècle de Nostradamus et de Ruggieri, leur constante application à des fins prophylactiques ont, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, persuadé les érudits que le «carré» était une création du moyen âge et que, peut-être dérivé de l'exploitation, par la cabbale, du pentagrammaton des Juifs²⁷, il méritait vraiment le nom de «magique», dont il leur paraissait inseparable et qui lui reste couramment accolé.

Toutefois, un certain nombre d'indices aurait dû mettre les exégètes en garde contre ces conclusions trop rapides et éveiller en eux le soupçon que, quel qu'en fût l'origine, le «carré», s'était au moyen âge imprégné d'idées chrétiennes, adapté aux pratiques de l'Eglise.

C'est d'abord la bible latine de 822, où, s'il n'eût pas été avoué par les fidèles, le moine qui l'a calligraphiée, ne l'eût sûrement pas introduit. C'est ensuite le fait que les constructeurs de l'église de Rochefaurie n'ont pas hésité à le desceller des ruines du château voisin avec la pieuse intention d'en orner leur nouveau sanctuaire. C'est enfin le curieux ensemble des circonstances qui entourent, dans le récit de Jérôme Cardan, la guérison, par le «carré», du Lyonnais victime de la

²⁶ De Jerphanion, ibid. 207 signale d'après un document d'archives notariales italiennes qui est daté de 1259 une recette du même genre, portant le carré qu'accompagne l'avis: *scribe has litteras cum his verbis circumscripsit et liga in coxa mulieris dextra et statim pariet.* Il est à noter que les *verba circumscripta* sont empruntés au Psaume I lequel débute par une image qui préfigure les croix: *et erit tamquam lignum quod plantatum est ...*

²⁷ Pentagrammaton construit sur les cinq lettres formant le nom d'Elahim; ou tetragrammaton construit sur les quatre lettres composant en hébreu le nom d'Jahvé. Le R. P. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 218, à repoussé à juste titre cette filiation parce que les carrés juifs ne sont jamais constitués que par un seul mot cinq ou quatre fois répété, et aussi parce que le carré *sator* ne voisine que tardivement avec les carrés juifs «alors qu'ils sont entrés les uns et les autres dans l'arsenal des sciences occultes qui tirent leur matériel de partout».

rage. Ce malheureux l'aurait, en effet, obtenue en ingérant trois croûtons de pain, sur chacun desquels avaient été incisés les cinq mots du carré, et en scandant leur absorption par cinq patenôtres récitées en mémoire des cinq blessures mortelles que le Christ, sur la croix, avait reçues des cinq clous qui l'y transpercèrent: *pro quinque vulneribus Christi, quae moriendo accepit, nec non pro clavibus*²⁸. Ainsi relaté, cet épisode prouve sans contestation valable qu'au XVIe siècle le «carré» pouvait, sans aucun scandale, devenir objet de piété; et qu'à Lyon, tout au moins, les fidèles en associaient alors l'usage à l'oraison dominicale et à l'image de la croix par les cinq clous de laquelle s'est accompli le sanglant mystère de la rédemption, comme s'ils eussent, à leur insu, conservé quelque chose de la dévotion de leur évêque martyr de la fin du IIe siècle, Saint-Irénée, pour les cinq «sommets» de la croix: «deux aux extrémités de sa longueur, deux à celles de sa largeur, et un en son milieu, à quoi s'adosse le crucifié rivé à ses clous – *et ipse habitus crucis fines et summitates habet quinque: duas in longitudine et duas in latitudine et unam in medio in quo requiescit qui clavis affigitur*²⁹.

Déjà fort instructive en elle-même, la narration de Cardan aurait dû faire réfléchir les historiens bien davantage, lorsqu'au siècle suivant le R. P. Kircher eut rapporté à Rome de ses voyages en Abyssinie les observations étrangement analogues qu'il a consignées dans son *Arithmologia*.

Il y rapporte, en effet, que les Ethiopiens, après avoir fatigué Dieu et le Christ d'irréprochables prières se mettent à prononcer les cinq mots du carré qui sont paroles démentes: *Aethiopes quidem, postquam sanis precibus Deum Christumque fatigaverunt insanas has voces addunt.* Et le R. P. Kircher d'ajouter qu'en les proférant ces hérétiques cèdent à une pure illusion du diable: *mera diabolica illusio*³⁰. Cette sévère condamnation a longtemps empêché d'opérer entre les habitudes liturgiques des Ethiopiens et les dévotions de l'enragé de Lyon le rapprochement que nous imposent aujourd'hui les progrès de nos connaissances sur l'Ethiopie et sur le Proche-Orient.

Car la pratique dont, en passant, s'étonnait le R. P. Kircher avec une méprisante ironie, y a laissé des traces dont la précision emporte la certitude. Par exemple l'Anglais Budge a publié, en 1929, un rituel éthiopien, de date incertaine, qui renferme une prière de la Vierge à son divin fils ainsi rédigée: «Je vous en prie, ô mon fils bien aimé, au nom de votre miraculeuse naissance. Je vous le demande par les cinq clous qui transpercèrent votre corps sur votre croix glorieuse et qui sont *sador, alador, danet, adera, rodas*³¹». Les noms des clous de la croix, si dé-

²⁸ Cardan, *De rerum varietate*, p. 327; cité par de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 213.

²⁹ Irénée, *Adv. Haer.* II 24, 4; cité par Sulzberger, op. cit., loc. cit. 369: La citation d'Irénée m'empêche d'écrire avec le R. P. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 201: «Expliquer pourquoi les clous de la croix sont au nombre de cinq ... n'est pas en notre pouvoir». Si le carré est un cryptogramme de la croix, il est logique d'en assimiler les cinq éléments aux cinq *summitates* qui, selon Irénée, déterminent la croix. Sur ce texte d'Irénée, cf. infra 58.

³⁰ R. P. Kircher, *Arithmologia*, Rome 1665, p. 221; cité par de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 200.

³¹ Cité ibid.

formés qu'ils soient dans cette formule, y sont aisément reconnaissables et dérivent en droite ligne des mots du carré que l'enragé de Lyon avait engloutis sur ses trognons de pain entrecoupés de *Pater noster*: *sator*, *arepo*, *tenet*, *opera*, *rotas*³²; et l'on comprendra d'autant mieux les déformations qu'ils ont subies que le rite éthiopien dont ils font partie sera plus anciennement attesté.

Or il est maintenant établi qu'il remonte à l'antiquité: 1^o des amulettes coptes du Musée de Berlin, des papyri de la collection de l'Archiduc Renier, à Vienne, contiennent le «carré» à côté de pieuses invocations à Notre Seigneur ou à la Vierge; et la chronologie de ces divers documents s'étend du VIe au XIe siècles³²; 2^o en 1898, l'Anglais Sayce a copié au désert de Faras, en Nubie, des inscriptions coptes parmi lesquelles il en existe une, apparemment du VIIe siècle, où l'on voit, à la suite d'une prière pour le repos de l'âme d'un certain Theodoros, le «carré» assorti de cette explication: «Ici, comme ailleurs, les noms des clous de la croix du Christ³³». «Ici comme ailleurs» est peut-être une affirmation excessive. Mais force nous est bien d'avouer qu'ici, en Ethiopie, aux VIe et VIIe siècles de notre ère, comme à Lyon, au XVIe, c'était la simple vérité.

Que tirer de ces correspondances imprévues qui se jouent aussi bien de l'éloignement des temps que des distances à travers l'espace? C'est ce qu'auraient déjà dû nous apprendre d'autres trouvailles effectuées au début du XXe siècle. Le R. P. de Jerphanion eut, en effet, la surprise de rencontrer le souvenir du «carré» dans plusieurs des églises de Cappadoce qu'il a si bien explorées, sur des peintures de la Nativité où les bergers avaient été représentés sous des noms d'emprunt qui ne sont, à tout prendre, que des déformations de ceux sous lesquels les Ethiopiens reconnaissaient les cinq clous de la croix³⁴. Dans la chapelle de Saint-Eusthate, les trois bergers s'appellent *sator*, *arepo*, *teneton*. Dans l'église de Toqale Kilisse le premier nom est effacé, les deux autres se lisent *arepon* et *teneton*. Dans celle de Tavchanle Kilisse, un nom est pareillement détruit, les deux autres subsistent sous les formes de *teneto* et *perarotas*. Ce dernier sanctuaire a été décoré sous le règne de Constantin Porphyrogénète (913–959). Les autres églises appartiennent à la même période ou remontent aux dernières décades du IXe siècle. Alors, par conséquent, les orthodoxes cappadociens désarticulaient couramment les cinq mots du carré pour en former les trois noms des bergers accourus à Bethléem. A une époque voisine, certains de leurs coreligionnaires opéraient sur les vocables du carré des manipulations analogues pour en extraire les appellations, non plus des bergers, qu'ils dénommaient *Micael*, *Ached* et *Stephanos*, mais des trois rois mages, qu'une vieille bible byzantine, compilée par Casaubon dans la bibliothèque de l'Électeur Palatin, baptisait respectivement *Ator*, *Sator* et *Peratoras*³⁵. Ainsi les mots du carré ont été plus estropiés encore par le copiste de cette bible que par les peintres des églises cappadociennes; mais leur identité fondamentale perce

³² Pour le détail, se référer à la bibliographie de de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 197–200.

³³ Ibid. 199.

³⁴ Ibid. 202–205.

³⁵ Signalé au R. P. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 204, par Rostovtseff.

sous les lambeaux qui en subsistent ici et là; et le traitement qu'ils ont subi, en l'une et l'autre de ces adaptations, me paraît gros de conséquences. Si en effet les motifs nous en échappent, nous ne devons pas renoncer, comme le voudrait le R. P. de Jerphanion, à comprendre l'évolution dont elles procèdent. Puisque les documents d'Ethiopie sont plus anciens, de deux siècles au moins, que les églises cappadociennes, celles-ci ne sauraient nous offrir qu'une utilisation dérivée des éléments qui leur sont communs avec eux. Elles ne nous offrent plus que le résidu frelaté d'un système dont le sens allait s'oblitérant: leurs décorateurs en ont gauchement tiré les trois noms dont ils avaient besoin pour identifier des êtres en chair et en os dont l'intervention dans le récit évangélique demeurait anonyme; mais l'arithmétique est d'accord avec la chronologie pour nous assurer qu'auparavant les cinq mots du carré avaient été appliqués aux cinq clous de la croix; et il résulte de la coïncidence de la pratique lyonnaise, encore signalée au XVI^e siècle, avec celle à laquelle les Ethiopiens se sont conformés depuis les VI^e et VII^e siècles jusqu'au temps où le R. P. Kircher les a observés mille ans plus tard, que n'ayant pu, vraisemblablement, se propager d'Abyssinie à Lyon au cours du moyen âge, les usages auxquels elle nous ramène ne sauraient être considérés comme l'intrusion tardive de superstitions populaires dans la tradition chrétienne. Tout au plus pouvons nous admettre que la conception qu'ils impliquent s'est, au cours des siècles, dégradée ou surchargée par la crédulité des foules; mais le rapport établi à sa base entre le carré, d'une part, l'oraison dominicale et les cinq clous de la croix, d'autre part, le fut sûrement dans un temps où la Gaule et la Haute-Egypte étaient, à l'insu l'une de l'autre, entraînées par un même courant d'idées et de croyances, et se rattachaient, indépendamment l'une de l'autre, à une seule et même communauté spirituelle, qui ne peut être que celle du Christianisme primitif. Non, certes, il ne s'agit point, avec l'emploi du carré par les Chrétiens, d'une greffe médiévale; et il remonte à coup sûr jusqu'aux temps antérieurs où l'orbe de l'Empire romain englobait toutes les Chrétientés de la terre.

Préalablement à toute trouvaille qui la confirme, cette opinion aurait dû prévaloir en raison de la répartition des exemplaires que le moyen âge nous a légués du «carré». Elle s'impose maintenant qu'aucun épigraphiste ne doute plus de l'antiquité de l'exemplaire du carré qui a été découvert dans les ruines romaines de Cirencester en 1868 et que les éditeurs de l'*Ephemeris epigraphica*, dûment chapitrés et convaincus par Mommsen, ont fini en 1903, par accepter dans leur recueil³⁶. Ce n'est qu'un humble graffito incisé sur le mur en crépi d'une maison sans histoire; mais, au jugement des archéologues, celle-ci daterait du III^e siècle; et, étant donnée la bonne apparence des caractères du graffito³⁷, on ne saurait le rapporter lui-même à une époque plus basse. Ici, par conséquent, le fait recoupe les raisonnements; et fût-il unique en son genre qu'il suffirait encore à démontrer

³⁶ Eph. ep., IX 1001.

³⁷ Ibid.: *frustulum operis tectorii romani litteris bonis scariphatum.*

comme une certitude l'origine romaine du «carré» et à nous indiquer comme une probabilité son inspiration chrétienne, puisque la ville antique à laquelle Cirencester a succédé renfermait, au début du IV^e siècle, assez de Chrétiens et des Chrétiens assez ardents pour que, sous le règne de Julien l'Apostat, le gouverneur de la province, L. Septimius, se vît forced de relever les colonnes et les statues des temples païens abattus au cours des années précédentes³⁸. Il est vrai qu'à première vue le graffito de Cirencester ne présente aucun des signes par quoi s'en trahirait le Christianisme. Seulement, comme nous avons appris de quelles précautions avant la paix de l'église, les fidèles de la religion nouvelle entouraient les manifestations de leur foi, il est tentant d'admettre qu'à Cirencester comme ailleurs ils ont inscrit dans le «carré» leurs croyances et leurs espoirs de manière à les y rendre méconnaissables; et c'est à nous qu'il appartient, en déchiffrant leur cryptogramme, de dégager de ce possible la réalité qu'il contient.

III

Assurément, si l'on devait s'en tenir aux interprétations extérieures auxquelles ont fourni les cinq mots du carré, l'entreprise apparaîtrait comme désespérée. Car les exégètes qui, tous, ont buté sur celui des cinq – *arepo* - qui est absent des dictionnaires latins, ne se sont jamais partagés qu'en trois groupes: ceux qui renoncent, de propos délibéré, à prêter quelque sens que ce soit à la suite que les quatre autres mots ont l'air de composer en latin; ceux qui, se débarrassant d'*arepo* par des expédients dont aucun n'est plausible, parviennent, à ce prix, à déduire du carré une proposition latine à laquelle ils prêtent une signification d'une densité plus ou moins attrayante; et enfin ceux, dont je suis, qui, assimilant *arepo* à un terme technique d'importation étrangère et généralement inusité, réussissent à construire avec lui une phrase latine dont la limpidité est aussitôt compensée par son insignifiance.

Commençons par les sceptiques. Pour feu Albert Dieterich³⁹, suivi par feu Dölger⁴⁰, l'on perdrait sa peine à s'escrimer sur une formule qui n'en est point une, à proprement parler, et dont les mots n'ont été choisis que pour le jeu de lettres auquel ils se pliaient et d'où dérivent les réversibilités indéfinies qui font, aux regards de ses usagers, la valeur du carré; et c'est, en somme, pure folie que de chercher à leur assemblage un sens qu'exclut leur sélection. Sans doute, le scepticisme est toujours, en soi, fort difficile à vaincre, surtout quand la cause en est soutenue par les savants du mérite et de l'autorité que possédaient Dölger et Dieterich. Seulement, dans une enquête de ce genre, il n'est permis de s'y réfugier qu'après l'échec de tous les essais de version; et cette position paresseuse sera

³⁸ Cf. Haverfield, *Archeologia* 69, 1920, 188. Je remercie M. M. P. Charlesworth d'avoir bien voulu attirer mon attention sur cette inscription et sur le commentaire qu'a donné l'éditeur, notamment, de la proposition: *signum et erectam prisca religione columnam ... renovat*.

³⁹ Albert Dieterich, *Kleine Schriften*, Leipzig 1911, p. 216, cité par de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 221, n. 91.

⁴⁰ Dölger, *IXΘΥΣ* 5, 1932, 60.

enfoncée dès l'instant qu'un essai, au moins, aura abouti à une traduction satisfaisante.

Des sceptiques, passons aux crédules qui, dans leur désir effréné de pénétrer les arcanes du carré, poussent l'audace jusqu'à expurger, ou compliquer, suivant les cas, le texte qu'ils veulent coûte que coûte interpréter. Il y a, je l'avoue, des degrés dans leur témérité. Celle du grand érudit Jules Quicherat est encore imprégnée de sagesse. Sans s'attarder à la solution vraiment trop commode par laquelle on convertit l'indésirable *arepo* en un nom propre que nul n'a jamais porté ailleurs et dont on n'affuble le semeur – *sator* – que pour les besoins de la cause, Quicherat s'est persuadé⁴¹ que les mots du carré forment ce que les épigraphistes appelleraient une inscription en boustrophédon (de *βοῦς*, bœuf et *στρέφειν*, tourner), c'est-à-dire un libellé où les lignes s'inscrivent à la manière des sillons que trace le bœuf de labour, et se doivent lire alternativement de gauche à droite et de droite à gauche. Il gagne à cette combinaison de supprimer le mot *arepo* qui, venant après *sator* qui a été lu de gauche à droite, est résorbé, par le mouvement inverse, en son palindrome *opera*; et il se flatte d'avoir, de la sorte, obtenu deux fois la même formule: *sator opera tenet - tenet opera sator* – une formule dont la version va de soi: le semeur tient ses œuvres (en main), autrement dit: on récolte ce qu'on sème. Si la pensée ne peut prétendre à l'originalité, elle est, du moins, immédiatement saisissable. Malheureusement elle n'est introduite dans le carré que par un procédé dont l'arbitraire le condamne. En tout état de cause, Quicherat est obligé, ce qui est fâcheux, de redoubler le verbe *tenet* qui ne figure qu'une fois dans le carré; et si ce redoublement de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche, est, à la rigueur, correct et valable, pour la variante du carré qui commence par *sator*, il ne l'est plus, pour celle qui débute par *rotas*, que grâce à une infraction à la règle ordinaire des rédactions boustrophédonnes, et en supposant que la première ligne doit se prendre, non par la gauche, comme il conviendrait, mais par la droite: faute de cette entorse initiale, les manipulations de Quicherat ne le conduiraient qu'à intégrer deux fois *arepo* dans le carré, au lieu d'une; et l'absurdité de cette conséquence achève de ruiner sa conjecture⁴².

Au reste, elle est timide si on la compare à celle d'érudits comme Darmstaeder et Valentiner⁴³, qui, élevant le *sator* du carré à la hauteur sublime d'où le créateur contemple les mondes qu'il a semés dans l'infini, imaginent de se débarrasser du mot *arepo* qu'ils lui accolent en le résolvant en une série de sigles dont ils empruntent

⁴¹ Dans le Magasin Pittoresque 22, 1854, 348; cité par de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 220. La solution qui consiste à volatiliser *arepo* en un nom propre est de préférence adoptée par les savants anglais qui ont traité du carré de Cirencester; cf. Haverfield, Arch. Journal 56, 1899, 320 et Collingwood, *The archaeology of the Roman Britain*, p. 176. A en rapprocher la fantaisie de Sauerhering mentionnée par de Jerphanion, op. cit. loc. cit. 221: *Sa(lva)-tor A R(ex) e(t) P(ontifex) Ω*.

⁴² Adoptée par Stegemann, Sitzungsber. der Heidelberger Akad. der Wiss., 1934, 79, cf. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 220; et, antérieurement, par Rainguet, *Etudes historiques ... sur l'arrondissement de Jonzac*, Jonzac 1864, p. 41 (cf. de Jerphanion, op. cit. 210).

⁴³ Darmstaeder, Isis 18, 1932/1933, 323–329, cité par de Jerphanion, op. cit. 220; Valentiner, Röm. Mitt. 42, 250.

le développement à la splendide invocation que Boèce a fait monter vers Dieu : « O toi qui gouvernes le monde par ton éternelle raison, ô semeur des terres et du ciel, qui, depuis l'origine des âges, commandes à la Marche du Temps et demeures immuable au milieu des mouvements que tu imprimes à l'Univers.

O qui perpetua mundum ratione gubernas,
Terrarum Caelique Sator, qui tempus ab aevo
Ire iubes, stabilisque manens das cuncta moveri ».⁴⁴

En conséquence de quoi, Valentiner, ébloui par le scintillement des astres qu'il aperçoit dans *opera*, décompose *Arepo* en cinq initiales amorçant, chacune, un des éléments de la locution qui doit, à son avis, définir le semeur divin : *Sator A R(erum) E(xtremarum) P(rincipio O(mni)*, mais dont la latinité, fort éloignée de Boèce, est aussi défectueuse que malaisée à mettre en français : Semeur qui sèmes de toute éternité l'immensité des choses... Avouons le : cette exégèse est à la fois trop fantaisiste et trop laborieuse pour être prise au sérieux ; et, à dire vrai, elle n'a convaincu personne et ne vaut point la peine qu'on s'y arrête. Le plus simple est encore de prendre le texte latin tel qu'il nous est garanti par une foule de témoignages concordants en tâchant d'y incorporer l'étrange *arepo*. De ce que ce terme n'est point connu par ailleurs, il ne suit pas qu'il n'ait jamais été usité dans la langue des Romains ; et une saine critique voudrait qu'il fût traité comme un *ἄπαξ* dont l'étymologie et la signification restent à établir. C'est la voie droite où un helléniste français de la fin du siècle dernier, Wescher, a engagé la recherche⁴⁵ en repérant sur une bible grecque de la Bibliothèque Nationale⁴⁶ un « carré » flanqué d'une traduction grecque due au moine byzantin qui avait, à la fin du XIV^e siècle, exécuté ce manuscrit. Ce copiste lettré a rendu le latin du carré en un vers grec de sa façon :

ὅ σπείρων ἀροτρον κρατεῖ ἔργα τρόχους.

En ce mot à mot, où *ὅ σπείρων* correspond à *sator*, *κρατεῖ* à *tenet*, *ἔργα* à *opera* et *τρόχους* à *rotas*, il est clair qu'*ἀροτρον* fait pendant à *arepo*. Or *ἀροτρον* est l'appellation grecque courante de la charrue ou, si l'on préfère, de l'araire. C'est donc ce même instrument aratoire qu'on est conduit à retrouver dans *arepo* : et c'est en tenant compte de cette équivalence de détail qu'on doit s'efforcer à l'intelligence de l'ensemble. Je sais bien que le R. P. de Jerphanion a fait là-dessus des réserves⁴⁷. D'abord parce que, entre le carré de Cirencester et la bible grecque de la Bibliothèque Nationale, plus de mille ans se sont écoulés et que nul ne saurait garantir, à propos d'une rédaction élaborée au III^e siècle, la sûreté d'information et l'exactitude interprétative d'un moine qui vivait au XIV^e. Ensuite, parce qu'à deux reprises celui-ci s'est visiblement trompé, en déclinant à l'accusatif - *ἀροτρον* -

⁴⁴ Boèc. III 9.

⁴⁵ Wescher, Bull. Soc. Antiquaires de France 1874, 152–154.

⁴⁶ Cod. Par. gr. 2511, fol. 60.

⁴⁷ De Jerphanion, op. cit., loc. cit. 196.

le substitut grec du mot latin *arepo* dont la désinence exclut le cas régime, et en revêtant d'un accusatif pluriel – ἔργα – l'équivalent du latin *opus* dont le contexte exige qu'il soit, non l'accusatif pluriel du neutre *opus, operis*, mais l'ablatif singulier du féminin *opera, operaे*. Toutefois ces objections sont plus spécieuses que fondées. Le traducteur a joué la difficulté en s'astreignant à couler sa traduction en la forme d'un trimètre iambique; il est naturel qu'il ait été amené, pour les besoins du vers, à changer le cas des noms sans que pour autant il se soit permis d'en bouleverser le sens; et, en particulier, celui qu'il nous indique pour *arepo*, s'il n'est attesté par aucun autre exemple, est indirectement confirmé par le témoignage de Columelle. Suivant cet agronome, en effet, les Gaulois qui parlaient le langage de leurs maîtres romains appelaient le demi-jugère, c'est-à-dire une mesure de surface égale à 13 ares, non seulement *semiiugerum*, mais aussi *arepennis*. *Galli semiiugerum quoque arepennem vocant*⁴⁸. *Semiiugerum*, c'est le terme latin. *Areppennis*, c'est le mot gaulois latinisé dont le processus de formation est d'ailleurs semblable à celui d'où *iugerum* est issu. De même que *iugerum* est la superficie labourée par une attelée de deux bœufs sous le joug de l'araire – *iugum* –⁴⁹, l'*arepennis* définit la surface du labour que pouvait effectuer, d'une traite, la charrue gauloise appelée d'un phonème celte, **arepos*, qu'il a été facile aux Romains de latiniser en *arepus*, et dont les lexicographes se sont empressés de consigner l'acception dans leurs glossaires⁵⁰. Dès lors, la phrase du «carré» retrouve instantanément son équilibre et son intelligibilité; et, pour la rendre exactement en français, nous n'avons qu'à choisir entre les deux constructions qu'elle admet: celle où *arepo* interviendrait comme un ablatif instrumental⁵¹; celle où *arepo* serait traité comme un datif d'intérêt⁵². Dans la première hypothèse, on comprendra: le semeur avec sa charrue, tient avec soin ses roues. Dans la seconde, on transcrira: le semeur, veillant à sa charrue, tient avec soin ses roues. Ces versions sont voisines l'une de l'autre, d'ailleurs; et toutes les deux nous offrent un libellé d'où la moindre idée religieuse est absente, un libellé qui énonce une constatation d'une triviale banalité avec une navrante platitude. Mais, justement, c'est cela qui doit alerter notre sens critique, attirer notre attention. Plus le texte était banal, plus il était facile de le retenir et réciter sur le bout du doigt. Plus il était plat, moins il éveillait de soupçons. Et surtout quand l'on compare et son énorme expansion et son incroyable persistance à la piètre carrière de tant de palindromes qui n'ont connu qu'une

⁴⁸ Columelle V 1, 6.

⁴⁹ Pline, N. H. XVIII, 9 *Iugerum vocabatur quod uno iugo boum in die exarari posset*. C'est le processus qui, en français, aboutit à faire du «journal» une mesure de surface.

⁵⁰ Ce que font, avec *arepos*, les celtisants comme Dottin, dans sa *Langue gauloise* et Holder dans son dictionnaire, et, avec *arepus*, les Latinistes (cf. Thesaurus Linguae Latinae II, p. 506).

⁵¹ Ou un ablatif de lieu si, avec le R. P. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 196, n. 17, on fait de *arepo* un synonyme de *arepennis*: sur le terrain, le semeur mène avec soin sa charrue.

⁵² Interprétation vers laquelle j'incline. Sur les trois derniers mots du carré, l'accord est à peu près complet; cf. la note précédente et Collingwood, op. cit., loc. cit. 176: The sawer guides the wheels carefully.

diffusion éphémère et locale, l'on est fondé à supposer que sa teneur apparente n'implique point son sens réel et que, derrière cette rédaction plate et banale, seule perméable au vulgaire, il y en avait une autre, remplie d'une vérité éblouissante aux yeux de ses initiés et chère à leurs cœurs. En d'autres termes, notre carré est, extérieurement, trop insignifiant par rapport à sa fortune, pour qu'il n'ait pas, intérieurement, recélé, à la manière d'un cryptogramme, une signification profonde dont il est à la fois légitime et nécessaire de tenter le déchiffrement.

IV

On garnirait une bibliothèque avec les mémoires, articles et notules des déchiffreurs. Ceux-ci foisonnent d'autant plus qu'ils ont généralement donné libre carrière à leur fantaisie, en des tâtonnements effectués au petit bonheur dont le résultat ne pouvait qu'être malheureux.

Il s'agissait pour eux de recomposer avec les 25 lettres du carré la phrase secrète dont celle qu'on y lit n'est que le déguisement et l'alibi. Ils s'y sont évertués à l'envi, mais sous l'influence de leurs préoccupations personnelles, selon leurs tendances de mystiques ou d'occultistes. Leur travail, dans ces conditions, ne pouvait plus être qu'un jeu de hasard et quelle que soit l'issue de la partie, ils y ont perdu leur temps et leur mise. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste de leurs élucubrations. La plupart remontent à plusieurs siècles en arrière et il y a déjà une quinzaine de variantes dans l'inventaire qui en fut dressé au XVIII^e siècle et dont nous devons la communication au R. P. de Jerphanion⁵³. Elles se rangent en deux catégories: celles qu'inspire une piété plus ou moins fervente; celles au contraire qui se rattachent aux formulaires de la magie noire. Du premier type relèvent cet exorcisme:

Retro Satana, toto opere asper!

et ces prières:

Oro te, pater, oro te, pater, sanas!
O pater ores, pro aetate nostra!
Ora, operare, ostenta te Pastor!

Au second type appartiennent ces invocations à Satan:

Satan oro te, pro arte a te spero.
Satan, ter oro te, opera praesto!
Satan, ter oro te, reparato opes!

⁵³ Cf. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 222, se référant, au travers de Fritsch, Zeitschrift f. Ethnologie 15, 1883, 535–537, à la liste dressée dans *Onomatologia curiosa, artificia et magica*, Nuremberg 1764.

Depuis, la collection de ces trouvailles s'est encore enrichie. En 1925, un Allemand s'est flatté d'avoir arraché son secret au carré en faisant sortir de ses 25 lettres l'encouragement qu'apporte au pécheur le souvenir de la rose de Saron ouvrant sa corolle comme un pardon au reniement de Saint-Pierre⁵⁴:

Petro et reo patet rosa Sarona.

Trente ans auparavant, un autre Allemand, plus aventureux, s'il est possible, avait simplifié sa tâche par autant de recours que de besoin à des abréviations et déduit avec tranquillité des 25 lettres du carré les 36 lettres de la règle monastique suivante⁵⁵:

Sat orare poten(ter) et opera(re): r(at)i)o t(u)a s(it).

Bien que cette dernière lecture puisse se prévaloir de flatteurs suffrages⁵⁶, elle ne fait que souligner, en la portant au comble, l'extravagance de toutes ces inventions. La série en était déjà pratiquement sans bornes pour des faiseurs d'anagrammes dont aucune considération de fait ne limite les facultés de combinaison. Elle devient théoriquement indéfinissable si, de surcroît, ils s'autorisent, tantôt à insérer des lettres complémentaires à l'intérieur des mots qu'ils forgent, tantôt à en adjoindre à ceux qu'ils ne pourraient plus terminer sans elles. En admettant même que l'un de ces déchiffrements se confondît avec la vérité, il serait impossible d'administrer la preuve de son exactitude, puisqu'il ne se distinguerait en rien de la foule des autres et que, comme les autres, il serait vicié par la méthode purement subjective dont ils sont tous issus et qui, tous, les condamnait d'avance à l'insuccès.

Car le premier devoir à remplir, en matière de décryptement, c'est de rechercher, sinon la grille sur laquelle a été construit le cryptogramme, du moins la loi secrète à laquelle en dut obéir l'élaboration. Le déchiffreur doit partir, non de soi, de ses hypothèses et de ses arrière-pensées, mais des dispositions mêmes et, si l'on veut, de l'arithmétique du texte à déchiffrer. Or, de tous les érudits qui se sont attaqués au problème, il n'y en a qu'un, l'Allemand Felix Grosser, qui, en 1926, ait consenti à soumettre ses investigations à cette méthode objective: ne soyons pas surpris si, du même coup, il lui est arrivé de découvrir le mot de l'éénigme⁵⁷.

Jusque là, Felix Grosser n'avait point fait figure de spécialiste d'épigraphie; et il ne connaissait, semble-t-il, d'autres exemplaires anciens que les amulettes de Berlin. Mais, observateur et logicien, il n'a pas eu besoin de davantage pour aiguiller le décryptement sur la bonne voie. Il a commencé par étudier l'inégale fréquence

⁵⁴ Kuno von Hardenberg, Darmstädter Tageblatt 1925, n° 69; cf. de Jerphanion op. cit., loc. cit. 222.

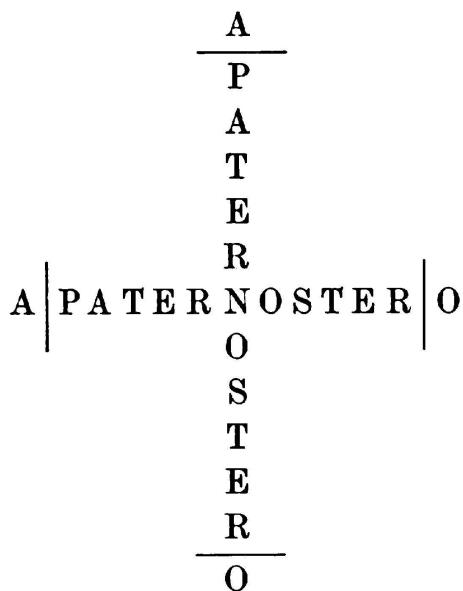
⁵⁵ Kolberg, Zeitschrift f. Ethnologie 19, 1887, 72, cité par de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 221.

⁵⁶ Cf. Deonna, R. E. G. 20, 1907, 372.

⁵⁷ Felix Grosser, *Ein neuer Vorschlag zur Deutung der Satorformel*, dans l'Archiv f. Religionswiss. 29, 1926, 165–169.

des différentes lettres qui forment le carré. Il a remarqué qu'elles y sont toutes redoublées à l'exception d'une seule: la lettre N y est unique, tandis que l'E et le S y reviennent deux fois, l'A, l'O, le P, le R et le T, quatre fois. Après quoi, il a inféré que le texte caché devait nécessairement se composer de mots répétés deux fois, avec le même nombre de caractères, sur la branche verticale et sur la branche horizontale d'une croix grecque au centre de laquelle se plaçait le N solitaire, la seule lettre qui ne devait pas être répliquée, précisément parce que, fixée à la rencontre des deux branches, elle était commune à leurs libellés et en réalisait la soudure.

Grosser s'en fût-il tenu là qu'il se serait déjà acquis l'honneur d'avoir dévoilé par cette simple observation le «christianisme» original du carré et rendu compte de l'obstination avec laquelle les Coptes, pour ne mentionner qu'eux, ont lié les cinq mots du carré à l'image des cinq clous de la croix qui s'y dissimulait. Mais Grosser est allé plus loin; et puisqu'aussi bien le carré est associé sur les amulettes coptes à des oraisons chrétiennes, il n'a pas hésité à supposer sous le travestissement du carré la présence des deux mots qui ouvrent la plus vénérable d'entre elles: celle que le Seigneur a enseignée à ses disciples dans le sermon sur la montagne. Sous leur forme latine – *pater noster* –, ces paroles présentent la particularité, qui ne saurait être fortuite, de grouper $5 + 6 = 11$ caractères, dont le redoublement sur les deux traverses d'une croix les équilibre également, cinq par cinq, de part et d'autre de l'initiale N de *noster* qui occupe le centre de la figure et en constitue la charnière. Arrivé à ce point de sa démonstration, Grosser fut saisi d'un doute: car, répliqués en croix, les deux premières mots du Pater n'absorbent que 21 des 25 lettres du carré et l'anagramme à laquelle ils aboutissent semble boiteuse. Mais Grosser se rassura bien vite: car les quatre lettres qu'ils laissent de côté sont deux A et deux O; et au lieu qu'elles fassent obstacle par leur surnombre à son interprétation, elles la confirment par le symbole dont les Chrétiens, instruits par l'*Apocalypse*, ont chargé l'alpha et l'oméga, les lettres qui enferment, d'un bout à l'autre de l'alphabet grec, la totalité des mots possibles, comme l'infinie grandeur de Dieu embrasse le principe et la fin de toutes les choses. Ainsi, chacune des lignes perpendiculaires que remplissaient les mots *pater noster* s'encadrait entre l'a et l'o qui, en latin, représentent l'alpha et l'oméga; et la croix qu'elles dessinaient était inscrite au sein même de la toute puissance divine. Comme il arrive d'ordinaire à ceux qui ne se sont point trompés à leur point de départ et dont les hypothèses ne cessent de s'affermir en s'approfondissant, Grosser a finalement réussi à fortifier, par les objections mêmes qu'on aurait voulu lui opposer et qui se retournent en sa faveur, la vérité qu'il a, du premier coup, et définitivement, mise en lumière et suivant laquelle le carré fut à ses origines un artifice des Chrétiens de l'Empire romain pour professer, sans la dévoiler, une foi fondée sur la croix et exprimée dans le Pater:



Au reste, Grosser était si intimement persuadé d'avoir vu clair que, malgré son ignorance de l'existence, à Cirencester, d'un carré datant du IIIe siècle de notre ère, il avait osé terminer son bref et lumineux mémoire par l'assurance que, tôt ou tard, l'archéologie achèverait sa démonstration en ramenant au jour des «carrés» d'une incontestable antiquité. Nul, sur le moment, ne prêta d'attention à ses dires; et, de 1926 à 1932, six années s'écoulèrent sans que les archéologues aient rencontré une occasion de se les rappeler et de sauver son essai du discrédit dans lequel tant d'autres avaient déjà sombré. Puis soudain le bruit se répandit que sa prédiction venait d'être vérifiée par la mission de l'université d'Yale qui était en train d'explorer les ruines romaines de Doura-Europos, cette ville des bords de l'Euphrate qu'on a appelée la Pompéi du désert. De fait, au cours de leur campagne de 1932–1933, les fouilleurs américains avaient eu la surprise de repérer, dans une pièce qui avait servi de bureau aux *actuarii*, comptables, des cohortes auxiliaires de la garnison locale, une peinture à l'ocre rouge, en forme de stèle arrondie à son sommet, sur laquelle se détachaient, disposés en rectangle et écrits en capitales latines, les cinq mots mystérieux:

ROTAS
OPERA
TENET
AREPO
SATOR

Près de là, sur la même paroi, deux graffiti exécutés à la pointe en caractères plus petits portaient ou amorçaient le même texte⁵⁸:

⁵⁸ Noter, dans le premier de ces exemplaires, le remplacement, à la ligne 1, de la lettre latine S par un sigma grec, de forme lunaire; et, dans les deux, à la ligne 2, la même inadvertance *operi* pour *opera*.

ROTAC
OPERI
TENET
AREPO
SATOR

ROTAS
OPERI

Enfin, pendant leur campagne de 1933 à 1934, les archéologues d'Yale reconnurent et copierent à proximité un nouveau graffito qui leur avait échappé l'année d'avant et qui, cette fois avec le concours de lettres grecques⁵⁹, reproduisait à son tour la formule latine du carré:

*POTAC
ΟΠΕΡΑ
TENET
ΑΡΕΠΟ
CATOP*

Effectuées dans un bureau d'état-major de la garnison impériale, ces quatre trouvailles de Doura emportaient la conviction. Car, à Doura, l'occupation romaine s'étend, ininterrompue, entre deux dates aussi certaines que précises. Elle y a commencé lors de la campagne de Septime Sévère en Mésopotamie (196–198). Elle y a pris fin avec la prise et l'incendie⁶⁰ de la ville par les Perses de Sapor, en 256. Après quoi, Doura n'est pas ressuscitée de ses cendres. La chute de Palmyre, en 272, lui avait ôté ses dernières raisons d'exister et lorsque Dioclétien, «de sa forte main réorganisa l'Empire et voulut pourvoir à la défense de la frontière orientale, il fixa celle-ci au cours du Chaboras; et Circesium, au confluent de cette rivière et de l'Euphrate, resta désormais la forteresse extrême défendue par les légions»⁶¹. Les champs du voisinage ne furent plus foulés que par le passage des Bédouins; et l'emplacement de la cité s'ensevelit dans la solitude et les sables jusqu'au jour de mars 1921 où, avec les hasards de la guerre, le capitaine anglais Murphy, y campant avec ses cipayes, s'émerveilla du spectacle de ses ruines⁶². Ainsi, l'histoire de Doura romaine enserrait sur sa courte trame les dates des «carrés» qu'on a découverts en ce lieu. Ils ne peuvent guère être antérieurs à 196⁶³. Ils ne sauraient être postérieurs à 256. A quelques décades près, ils sont contemporains de celui qui avait été trouvé à l'autre extrémité du monde, dans la Bretagne de Cirencester; et comme la suite des fouilles a prouvé la présence, dans la Doura romaine, des Chrétiens qui en fréquentaient la chapelle baptismale, ce n'est pas seulement la prophétie de Grosser qui s'était accomplie, c'est encore son système qui, maintenant, sortait de l'ombre et forçait l'adhésion. Rapidement celle que lui avait ac-

⁵⁹ Sur cette particularité, cf. infra 48-49.

⁶⁰ Il est sûr, notamment, que la toiture du temple d'Artemis s'est effondrée sous les flammes (Cumont, *Fouilles de Doura Europos*, Paris 1926, p. 177 et 181).

⁶¹ Cumont, *ibid.* LXII.

⁶² Cumont, *op. cit.* I.

⁶³ A moins qu'on ne veuille les rapporter, contre toute probabilité, au passage de Lucius Verus en 165; cf. Cumont, *op. cit.* LIII.

cordée d'emblée l'animateur des fouilles de Doura, le grand Michel Rostovtseff⁶⁴, devint contagieuse; et l'on vit successivement se ranger à la théorie de Grosser des savants accourus, non seulement d'Allemagne, comme les professeurs Weinreich et Dornseiff, mais de Belgique comme feu mon maître et ami Franz Cumont, et de France, comme le R. P. de Jerphanion, dans l'étude de 1935 que j'ai déjà si souvent utilisée et dont j'ai eu l'honneur de faire hommage en son nom à notre Académie des Inscriptions, ou comme moi-même, avant lui, en 1934, à notre Société nationale des Antiquaires⁶⁵. Mais il y eut mieux encore: d'Italie, un correspondant du R. P. de Jerphanion, qui a voulu garder l'anonymat, s'en vint par une remarque improvisée, corroborer avec éclat le déchiffrement de Grosser sur le point où il semblait laisser une trop grande marge à l'hypothèse. On se souvient, en effet, que pour retrouver, dans son cryptogramme, les 25 lettres du carré, Grosser avait dû inscrire sa double restitution de «pater noster» dans l'A et l'O de l'*Apocalypse*. Or si, au lieu de compter les lettres, comme avait fait Grosser, on examine, comme le veut notre inconnu, leurs positions respectives, on s'aperçoit que les quatre T, équivalents latins du *Tau* grec que les premiers Chrétiens avaient transformé, pour leur usage exclusif, en une figure de la croix, apparaissent, dans le carré, flanqués, chacun, d'un A et d'un O, tout comme les montants de la croix occulte imaginée par Grosser sous les apparences visibles du carré. Ce n'est pas tout: si l'on cerne, dans le carré, les groupes verbaux qu'ouvrent ou ferment ces quatre T – deux fois l'indicatif *tenet* – de lignes qui les isolent de tous les autres, on obtient l'image d'une croix accostée de l'A – O à chacune de ses extrémités:

S A T O R	R O T A S
A R E P O	O P E R A
T E N E T	T E N E T
O P E R A	A R E P O
R O T A S	S A T O R

Si bien qu'en dernière analyse le carré recouvrail deux croix cachées, en quelque sorte, à des niveaux différents: l'une, que nous aurions dû y distinguer tout de suite et dont nous ne nous sommes avisés qu'en dernier lieu, perceptible aux Chrétiens dans la figure déterminée par les quatre T qui symbolisaient la croix à leurs yeux; l'autre, qui fut devinée la première, bien que plus profondément dissimulée, et dont la réalité sous-jacente aux apparences sensibles du carré ne pouvait être atteinte que par les initiés au prix d'un effort mental de reconstruction; et l'une et l'autre pareillement placées, en cachette des profanes, sous la protection du Dieu tout puissant, alpha et oméga de l'Univers. Aussi bien, si l'on juxtapose les formes dans lesquelles elles se concrétisent, on est immédiatement saisi par l'évidence des analogies qui les rapprochent et les soutiennent l'une par l'autre⁶⁶.

⁶⁴ Rostovtseff, *Il rebus sator*, dans les Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, Ser. 2, t. 3, 1934, 103–105. Cf. le «Report» sur les fouilles de Doura 5, 1934, 159–161.

⁶⁵ Voir ma note dans le Bull. Soc. Ant. 1934 (séance du 14 novembre).

⁶⁶ Comme le montre la figure que le R. P. de Jerphanion a insérée dans les C. r. Ac. Inscr. 1937, 86.

Entre le carré tel qu'il se montre et le cryptogramme en quoi il se transforme, les points de contact sont trop nombreux et trop frappantes les correspondances, pour qu'on ait le droit de les attribuer au hasard; et les constatations de l'informateur inconnu du R. P. de Jerphanion confèrent aux conclusions de Grosser, préalablement validées par les fouilles de Doura, le bénéfice d'une preuve empreinte d'exactitude mathématique.

V

Or, par un revirement imprévu, ces conclusions allaient être répudiées par ceux-mêmes qui s'étaient le plus vite empressés à les adopter. Les trouvailles de Doura les y avaient soudain convertis; survenues trois ans plus tard, les découvertes de Pompéi les en détournèrent, tandis qu'elles y ralliaient d'imprudents néophytes. Le 25 février 1937, M. Della Corte, le directeur des fouilles de Pompéi passé maître dans la lecture des graffiti les plus difficiles à épeler, annonça à l'Accademia pontificia di archeologia romana que, le 12 novembre 1936, il avait reconnu, à l'intérieur de la palestre attenante à l'amphithéâtre, incisés sur le stuc qui en revêtait l'une des colonnes, les cinq mots fatidiques:

ROTAS
OPERA
TENET
AREPO
SATOR

et qu'ensuite, à la lumière de cette première apparition, il avait restitué à coup sûr un fragment de graffito en cursive qu'il avait copié dans la maison de P. Paquius Proculus, en 1926, et publié, sans le comprendre alors, dans les *Notizie degli Scavi* de 1929⁶⁷:

r o t a s
o p e r a
t || N || T
a R || P O
s A T O R

Fort de cette double présence, dans la ville ensevelie, du cryptogramme élucidé par Grosser, M. Della Corte, en avait aussitôt inféré la preuve d'une activité exercée par les Chrétiens dans Pompéi, antérieurement à l'éruption dévastatrice de 79⁶⁸; et, quelque temps après, le surintendant des Antiquités de la province de Naples, M. Maiuri renchérit encore sur l'assertion de son subordonné: puisque la plupart des inscriptions de la palestre doivent être assignées à des temps antérieurs au tremblement de terre qui la détruisit partiellement en 63, il hésita

⁶⁷ *Notizie degli Scavi* 1929, n° 112, 449. Cette maison est située dans la Regio I, ins. 7.

⁶⁸ Della Corte, *Rendiconti dell'Accademia pontificia di archeologia romana* 1936, 394-400.

d'autant moins à vieillir d'autant la colonie chrétienne de Pompéi⁶⁹ qu'il crut avoir décelé, au premier étage d'une auberge récemment fouillée en la cité voisine d'Herculaneum, un étrange sanctuaire où, devant l'emblème de la religion nouvelle, une croix dont l'empreinte creusait toujours la surface du mur de fond, les fidèles avaient aménagé une sorte de prie-Dieu⁷⁰. Mais MM. Della Corte et Maiuri étaient allés trop loin dans leur zèle excessif; et faute de pouvoir admettre, à Herculaneum et à Pompéi, des communautés chrétiennes déjà organisées à une époque plus ancienne que la catastrophe de 79 et le séisme de 63, la critique, passant d'un excès à l'autre, ne se contenta point de rejeter une chronologie aussi téméraire; elle voulut, de surcroît, déduire de ce légitime refus une obligation de dénier au carré, qu'attestaient maintenant les fouilles de Pompéi, les origines chrétiennes qu'après les fouilles de Doura elle s'était hâtée de lui attribuer d'après les explications de Grosser.

Il est d'abord plus que douteux que Pompéi et Herculaneum aient abrité des Chrétiens avant de disparaître sous les cendres et les laves du volcan réveillé. Sans doute, on voit, au dernier chapitre des *Actes des Apôtres* Saint-Paul aborder à Pouzzoles, suprême escale de son voyage à Rome, et y être aussitôt accueilli par des «frères», des coreligionnaires, qui le prient de «passer sept jours avec eux»⁷¹. Mais, malgré le voisinage de Pouzzoles, au nord de la baie de Naples, et d'Herculaneum et de Pompéi, au sud, il n'y a aucune analogie entre le grand port qui drainait vers Rome tous les convois d'Orient et dont la population bigarrée embrassait toutes les races de l'Empire et des villes de paisible retraite bourgeoise et de villégiature, entre le fourmillement d'une cosmopolis et la confortable retraite de stations à la mode; et il est a priori vraisemblable que si Saint-Paul avait fait halte en l'une ou l'autre de ces séjours, il n'y eût pas rencontré des «frères» comme à Pouzzoles. En tout cas, c'est un fait qu'à la fin du IIe siècle Tertullien niait que, cent ans plus tôt, des Chrétiens eussent assisté à l'asphyxie de Pompéi; et même il s'est emparé de cette absence comme d'une preuve sans réplique pour fermer la bouche des persécuteurs toujours prêts à rejeter sur les Chrétiens la responsabilité des fléaux qui frappaient l'humanité. «Non», s'est-il écrit, «ni la Toscane ni la Campanie ne se sont plaintes des Chrétiens lorsque le feu du ciel a incendié Volsinies et que Pompéi fut submergée par les flammes descendues de sa montagne – *Sed nec Tuscia iam tunc atque Campania de Christianis querebantur cum Vulsinios de caelo, Pompeios de suo monte perfudit ignis*»⁷². Considérerait-on comme forcé pour l'argumentation son témoignage d'avocat, qu'il serait tout de même déraisonnable de n'en point tenir compte et de supposer que Tertullien aurait pu le produire si, en 79, une chrétienté vivante et agissante avait existé à Pompéi. Croirait-on, malgré les dénégations de l'apologiste, à la présence, au

⁶⁹ Maiuri, *Notizie degli Scavi* 1937, 177.

⁷⁰ Maiuri, *La croce di Ercolano*, dans les *Rendiconti dell'Accademia di archeologia romana* 1939, 193–218.

⁷¹ *Acta Ap.* 28, 13–14.

⁷² Tertullien, *Apol.* XL 8.

pays d'Herculaneum et de Pompéi, de Chrétiens isolés, qu'on n'acquerrait point, pour autant, le droit de prêter à ces individus une cohésion et une force déjà suffisantes, soit pour bâtir une chapelle, avec ostension de la croix, dans Herculaneum, soit pour combiner et propager le langage secret inhérent aux «carrés» de Pompéi. En ce qui concerne la prétendue chapelle d'Herculaneum, le beau tapage soulevé autour d'elle par la communication de M. Maiuri est aujourd'hui très apaisé; et Mgr. de Bruyne a pu récemment déclarer, devant l'Académie pontificale, à qui, six ans plus tôt, avait été réservée cette primeur sensationnelle, qu'une fois décrits et expliqués tous les détails de la salle et de l'étrange signe dont elle conservait la trace, il devient impossible de reconnaître à cet ensemble un caractère sacré et une destination religieuse⁷³. Quant au carré dont le cryptogramme repose, non seulement sur une oraison dominicale énoncée en latin, mais sur une image de la croix assortie du double symbolisme du *Tau* et de l'*A-Q*, comment pourrait-on, sans absurdité, en rapporter l'invention au troisième quart du Ier siècle, c'est-à-dire à une époque où les Chrétiens priaient toujours en grec et où ils ne connaissaient encore, ni le symbole du *tau*, qui ne fut, pour la première fois, expliqué que dans l'épître de Barnabé⁷⁴, ni celui de l'alpha et de l'oméga, qui n'est apparue qu'avec l'*Apocalypse*⁷⁵? Ces contradictions semblent, en effet, insurmontables, et plutôt que d'y tomber, les savants qui s'étaient d'abord approprié la logique de Grosser ont préféré l'abjurer, poursuivre désormais en dehors du Christianisme la signification cachée du «carré», et reprendre sur de nouveaux frais une enquête à laquelle ils s'étaient pourtant flattés naguère d'avoir apposé le point final.

Puisqu'ils jugeaient l'origine chrétienne du carré dorénavant incompatible avec son apparition à Pompéi, et que, par conséquent, ils n'éprouvaient plus le besoin d'y supposer un cryptogramme, ils sont revenus, vaille que vaille, à l'interprétation directe d'un texte plus ou moins enveloppé que leur ingéniosité s'est dépensée à élucider par d'autres éclairages. Toute autre voie leur étant fermée, les uns se sont tournés vers le paganisme, les autres vers le judaïsme; mais en brûlant ce qu'ils avaient adoré et en écartant la solution qu'ils avaient empruntée à Grosser, ils se sont en même temps affranchis de la rigueur qui distingue sa méthode, et ils n'ont abouti pour leur compte qu'à des traductions qui sont des paraphrases et à des approximations si vagues que la réfutation on devient aussi malaisée que la justification en est inconsistante.

Les partisans du paganisme n'ont guère chance d'être suivis: ils ne s'entendent même pas entre eux. Par exemple, M. Omodeo s'est orienté vers le syncrétisme de l'époque impériale et il a été séduit par une exégèse mithriaque⁷⁶. A l'entendre, *sator*, le semeur, c'est Mithra, le démiurge, et les roues – *rotas* – qu'il dirige – *tenet* – sont celles du char solaire dont la course est en train d'œuvrer le monde – *opera*.

⁷³ L. de Bruyne, *La crux interpretum di Ercolano*, dans les Rendiconti dell'Accademia pontificia di archeologia romana 21, 1945/1946, 15.

⁷⁴ Cf. infra 51.

⁷⁵ Cf. infra 50.

⁷⁶ Omodeo, Critica 38, 1940, 45.

Au contraire, M. Sundwall⁷⁷ est remonté jusqu'à la mythologie ésotérique de la Grèce classique, perpétuée jusqu'à Pompéi grâce au contact des sectes de l'Italie méridionale. Pour lui, le *sator*, c'est Triptolème, le servant de Démèter, le héros d'Eleusis, tenant en mains la charrue qu'en effet des représentations figurées lui assignent comme attribut⁷⁸ et dont l'évocation, dans le carré, doit être mise en rapport avec les commentaires idéalistes et cosmologiques dont les orphiques de la Grande Grèce ont enrichi le sens des mystères élusiniens. Ne demandons ni à M. Omodeo ce qu'il fait, avec son hypothèse, du gênant *arepo*, ni à M. Sundwall pourquoi les orphiques de la Grande Grèce, après avoir transposé en latin leurs mythes sacrés, ont choisi ce mot celtique latinisé pour nommer l'auguste instrument des bienfaits de Triptolème. Bornons-nous à constater que leurs intuitions, semblables par le caprice divinatoire dont elles témoignent, mais différentes par l'objet qu'elles ont visé, se détruisent l'une l'autre.

Mieux inspirés, M. Dornseiff⁷⁹, Franz Cumont⁸⁰ et à leur suite le R. P. de Jerphanion⁸¹ se tournèrent du côté d'Israël. Si, comme les érudits précédents, ils ont abandonné toute recherche d'un décryptement anagrammatique du «carré»⁸², ils se sont, en revanche, et à bon droit, refusés à faire abstraction de l'insertion dans le «carré» du *tau* dont le symbole y est quatre fois intervenu, et, chaque fois, entre l'A et l'O qui en manifestent le caractère sacré; et ils l'ont dérivée du souvenir biblique de l'une des visions d'Ezéchiel: celle où sont décrits les préparatifs du châtiment dont Jéhovah s'apprête à punir «l'iniquité de la maison d'Israël et de Juda»⁸³. Dieu en a confié la mission à «un homme vêtu de lin qui porte une écritoire de scribe à sa ceinture» et aux six acolytes qui lui font cortège⁸⁴. Celui-ci doit se rendre auprès d'un char monstrueux, gardé par quatre chérubins aux corps pareillement ailés, aux faces dissemblables de cherub, d'homme, d'aigle et de taureau⁸⁵, et muni de quatre roues dont «l'aspect rappelait celui de la pierre de Tharsis»⁸⁶, que «des yeux» garnissaient tout autour⁸⁷ et qui trouvaient moyen, «chacune passant par le milieu de l'autre», de s'avancer de leurs «quatre côtés à la fois – *in quattuor partes gradiebantur*⁸⁸». «Va», lui a commandé l'Eternel, «va dans les intervalles des roues sous les chérubins, remplis tes mains des charbons ardents qui sont entre [les montants du] char et répands les sur la ville⁸⁹». Il

⁷⁷ Sundwall, Acta Academiae Aboensis, Humaniora 15, 5, 1945, 16–17.

⁷⁸ Sundwall a cité notamment les Ath. Mitteilungen 24, 1899, pl. 7.

⁷⁹ Dornseiff, Zeitschrift für Neutestament. Wissenschaft 36, 1937, 231.

⁸⁰ Cumont, Rendiconti dell'Accademia pontificia di archeologia 13, 1937, 7.

⁸¹ De Jerphanion, ibid. 12, 1936, 401, et Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions 1937, 87–93.

⁸² Et également tout décryptement isopséphique: le dernier en date, emprunté au suédois Agrell, et assimilant à la Trinité le chiffre 303, inclus dans la valeur numérique des lettres du carré, a été approuvé par Weinreich, Eranos 6, 1930, 365 ss.

⁸³ Ezéch. X 10.

⁸⁴ Ibid. IX 2.

⁸⁵ Ibid. X 14.

⁸⁶ Ibid. X 9.

⁸⁷ Ibid. X 12.

⁸⁸ Ibid. X 11.

⁸⁹ Ibid. X 2.

s'agit, en effet, pour lui et ses aides, de la détruire de fond en comble, en n'épargnant que les Juifs révoltés par les impiétés auxquelles ils n'eurent point de part. Aussi, auparavant, a-t-il dû séparer le bon grain de l'ivraie: «Passe», lui avait dicté Jéhovah, «passe par le milieu de la ville, par le milieu de Jérusalem, et marque d'un *thau* le front des hommes qui soupirent et gémissent à cause de toutes les abominations qui s'y commettent⁹⁰». Tous les autres seront anéantis; «vieillard, jeune homme, jeune fille, enfant ou femme» et ceux-là seuls seront sauvés qui «portent la marque du *thau*⁹¹».

De ces données découlerait la visitable interprétation du «carré»: ses inventeurs, pense-t-on, sont des Juifs qui l'auraient rédigé sous l'influence des vaticinations d'Ezéchiel; et son texte, apparemment indifférent, est lourd, au fond, des menaces qu'elles profèrent à l'encontre des «méchants» mais aussi des promesses dont elles illuminent le destin des «justes». Avant la naissance du Christianisme, elles ont dû retentir au cœur d'Israël comme un redoutable avertissement pour les uns, et, pour les autres, comme un puissant réconfort; et il n'y a pas lieu d'être surpris si le double écho s'en est répercuté dans les cinq mots du «carré». Le *sator*, c'est le semeur à la fois du salut garanti par l'empreinte du *thau* rédempteur et des ravages annoncés par les brandons que sa main appréciera sans se brûler. Les roues – *rotas* – dont il est maître – *tenet* – sont celles du char où couve la colère de Dieu; et il n'est pas, ajoute Dornseiff, jusqu'à son nom d'*Arepo*, fabriqué avec la racine du verbe *arripiō*, *arripere*, qui ne soit en relation avec ses tâches – *opera* – de justicier exterminateur⁹². Ainsi croit-on aplaniir les difficultés d'une formule à laquelle on prétend restituer de la sorte sa signification plénière et, tout ensemble, expliquer comment, dès avant 63 de notre ère, des Juifs, dispersés en Campanie, ont pu tracer sur les murs de Pompéi les malédictions et les assurances qu'elle suggérait par les sous-entendus du langage sibyllin qu'instruits par Ezéchiel ils étaient seuls à comprendre.

L'avouerai-je? Si subtiles et spacieuses que soient ces inductions, j'ai peine à concevoir qu'un grand savant comme feu mon maître et ami Franz Cumont, que des érudits du mérite de mon confrère le R. P. de Jerphanion et de M. Dornseiff se soient pris à leurs mirages; et, contre elles, en vérité, surgissent d'invincibles objections.

1^o Même si l'on n'a pas la cruauté de s'arrêter à l'invraisemblance du rapprochement opéré par M. Dornseiff entre le mot *arepo* et le verbe *arripiō*, il ne subsiste que peu de probabilités que la colonie hellénisante des Juifs de Pompéi, dont les

⁹⁰ Ibid. IX 4.

⁹¹ Ibid. IX 6.

⁹² Exégèse par le latin aussi peu probable que l'exégèse par l'hébreu proposée par M. Le Tonnelier dans une brochure publiée à Nîmes en 1932 et citée par le R. P. de Jerphanion, op. cit. 219. Selon cet érudit, *arepo* serait un terme hébreu, première personne du futur du verbe *repo* ou *repha*, guérir, rétablir, assister. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait les combiner et imaginer – non sans quelque audace – que le semeur est désigné par un nom à double sens qui, en latin, signifierait son rôle vengeur, et en hébreu, son rôle sauveur. Mieux vaut ne pas insister sur ces songes.

membres connaissaient la prophétie d’Ezéchiel, soit par le texte hébreïque, soit plutôt par la version grecque des Septante, en aient extrait, vers 60, dans la langue des Romains, la leçon que comporte le «carré⁹³». En arriver à cette hypothèse pour se soustraire à l’intolérable obligation de faire, à la même haute époque, parler latin aux Chrétiens d’Italie, n’est-ce pas, proprement, fuir Charybde pour se briser sur Scylla ?

2º Si de la forme latine du carré on passe à l’examen du fond, les difficultés s’aggravent, car ni les châtiments qu’il est censé suspendre sur des têtes maudites, ni le signe dont il affecterait ses messages de salut ne sont à leur place dans une colonie juive, à Pompéi, environ 63 de notre ère. A ce moment, Pompéi n’avait point souffert de la cruauté d’une nature qui en ébranla le sol de ses séismes avant d’en étouffer la vie sous les éruptions de ses volcans; et dans le même temps les Juifs n’avaient pas souffert de la cruauté d’une Rome qui n’avait encore ni assiégié Jérusalem, ni, à plus forte raison, rasé le temple de Salomon. Par conséquent à cette date, ni à Pompéi, ni ailleurs, les Juifs n’avaient besoin de recourir au «carré», ni pour menacer leurs ennemis d’un vengeance qui demeurait sans objet, ni pour se prémunir eux-mêmes contre la colère divine par le signe dont l’homme vêtu de lin avait marqué les fronts des justes⁹⁴. Comme l’a bien vu Renan, c’est seulement après 70 que les malheurs de leur peuple, conjugués avec des catastrophes locales, auraient pu les amener à réfléchir sur «les visions du char» et les symboles d’Ezéchiel⁹⁵.

3º De même, on se heurtera aux pires obstacles si l’on essaye de remonter au delà de l’an 63 l’invocation qu’on voudrait qu’ils eussent, par le «carré», adressée à la protection du *thau* prophylactique dont le prophète avait muni ses coreligionnaires. Il est bien certain, ainsi que MM. Dhorme et Dupont-Sommer ont bien voulu m’en avertir, que le *thau* ou plutôt le *thav* hébreïque n’a point revêtu d’abord la forme oblongue, voisine de celle du *II* grec qu’on lui voit aujourd’hui, et que, primitivement, c’était, soit une sorte de croix grecque, +, soit une manière de croix de Saint-André: ×. Mais il est vrai aussi, comme ces savants me l’ont rappelé, que cette lettre, la 20e et dernière de l’alphabet hébreu, peut-être parce qu’elle était l’initiale de mot *thora*, était le signe, par excellence, des Juifs soumis à la loi et se prêtait, par conséquent, à toutes les déterminations⁹⁶. Tant qu’elle a conservé cette valeur générique, indistincte et passe-partout, elle n’a point attiré spécialement l’attention d’Israël; et, 150 ans après l’enfouissement de Pompéi sous la cendre, les Juifs de Doura ne parvenaient toujours pas à s’y intéresser; les fresques de leur synagogue, forcément contemporaines, à peu de chose près, des «carrés» qu’on entend leur attribuer, continuent à l’ignorer; et si,

⁹³ Cf. Mendel, *Zeitschrift für Neutest. Wissenschaft* 1941, 139, cité par Sundwall, op. cit. loc. cit. 12.

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Renan, *Les évangiles*, p. 16.

⁹⁶ Cf. Origène, *Sel. in Ez. IX*. Sur les origines de ce signe, cf. Hélène Wuilleumier, *Rev. Hist. Rel.* 1944, 55.

dans leur exaltation de la vivifiante miséricorde de Jéhovah envers son peuple, elles s'inspirent des visions d'Ezéchiel comme des psaumes de David ou des présages de Samuel et d'Elie, elles ont négligé celle de la rédemption par le *thav*, et, au contraire, emprunté celle de la résurrection des descendants d'Ephraïm⁹⁷. Logiquement, du reste, le *thav* n'a pu sortir de son imprécision première qu'en cessant d'être *le signe*, en général, pour devenir *un signe particulier*: celui qu'il a manifesté lorsque, sous l'influence de la Bible des Septante, il a rejoint le *tau* de l'alphabet grec et que, de ce *tau*, formé de deux traits perpendiculaires, les adeptes du Nouveau Testament eurent tiré, non pas une représentation adéquate, intégrale, mais un emblème schématique de la Croix du Sauveur; et, de fait, il faut attendre Tertullien, dans un ouvrage de 207–208, et Origène (185–254), pour qu'un rapprochement s'institue entre cette «figure»⁹⁸ et la «vision d'Ezéchiel»⁹⁹, entre le «signe de croix», sauvegarde des Chrétiens, et le stigmate dont le Prophète, avait, sur leurs fronts, marqué «les gémissants et les affligés», c'est-à-dire les Observants de l'Ancienne Loi¹⁰⁰.

4º Au surplus, la meilleure preuve que le «carré», même à Pompéi, n'a rien à voir avec le symbolisme juif du *thav*, c'est, d'abord, que le mot qui occupe le centre du dispositif, le verbe *tenet*, débute et finit, non point par les deux croix grecques ou les deux croix de Saint-André qui dessinaient la lettre hébraïque, mais par les deux T latins, qui, selon Tertullien¹⁰¹, reproduisent, sans le modifier, l'aspect du *tau* grec; c'est, ensuite et surtout, que ce T initial et terminal s'insère, chaque fois, en un A et un O, ces substituts latins de l'alpha et de l'oméga dont la signification sacrée, l'équivalence divine, inconnues, et pour cause, de la Bible des Hébreux, émanent à coup sûr de la rédaction originale, en grec, de l'*Apocalypse* des Chrétiens¹⁰².

Dans ces conditions, c'est une invraisemblable gageure que de rapporter au

⁹⁷ Ezéchiel, XXXVII 11–14; Targum Ex. 13, 17–18, cités et commentés par Grabar, Rev. Hist. Rel. 123, 1941, d'après les planches XXXIX–XLIII de Du Mesnil du Buisson.

⁹⁸ Sur cette «figure», cf. supra 19; sur ses origines, cf. le texte de Barnabé IX 7–8, discuté infra 51, et visé, infra, n. 100.

⁹⁹ Tertullien, *Adversus Marcionem* (sur la date, cf. infra, p. 000) III 22 *De qua nota Ezechiel*: «dicit Dominus ad me: pertransi medio portae in media Hierusalem et da signum tau in frontibus virorum»; ipsa est enim littera Graecorum tau nostra autem T, species crucis ... Il est à remarquer que, dans ce texte qui a échappé aux diligentess recherches de Sulzberger, et qui, à ma connaissance, est le premier où le symbole chrétien se greffe sur le symbole juif, il n'est plus souvenir du *thau* hébraïque, mais assimilation du *tau* grec au T latin.

¹⁰⁰ Origène, *Selecta in Ezechielem* IX (=Patr. Gr. XIII c. 800): σημείωσις τοῦ Θαῦ ἐπὶ τὰ μέτωπα τῶν στρεψόντων καὶ τῶν κατοδυναμένων. Origène, quoique postérieur à Tertullien est plus savant que lui, et n'ignorait pas qu'Ezéchiel, même dans le Grec des Septante, avait pensé au *thau* hébraïque. Origène, comme Tertullien d'ailleurs, n'est qu'un «hérétique». Comme l'a bien vu Sulzberger, op. cit., loc. cit. 365, il faut descendre jusqu'à St-Cyprien pour rencontrer le rapprochement sous une plume orthodoxe.

¹⁰¹ Voir ce passage de Tertullien, supra n. 99 et infra 52.

¹⁰² Sur les passages de l'*Apocalypse* d'où dérive ce symbole, cf. infra 50. Ainsi que l'a rappelé Sundwall, op. cit., loc. cit. 9, Lietzmann a prétendu retrouver la source de l'*Apocalypse* dans Isaïe XLI 4: Ἐγώ Θεὸς ποῶτος καὶ εἰς τὰ ἐπερχόμενα ἔγώ εἰμι. Mais à supposer que l'idée génératrice du symbole vienne d'Isaïe, ce qui n'est nullement prouvé, le symbole lui-même ne saurait en dériver, puisque, comme Boll, Stoicheia 1, 1914, 27, l'a péremptoirement établi, il implique un mysticisme de l'alphabet grec.

Judaïsme l'initiative d'une combinaison qui suppose une mystique de la croix redemptrice associée à l'image apocalyptique de la Toute-Puissance divine; et l'on ne réussira jamais, je le crains, à pallier cette inconséquence fondamentale par les adaptations extraordinairement heureuses que les Chrétiens auraient élaborées du carré par la suite. Le R. P. de Jerphanion s'est figuré tenir un indice, d'autant plus convaincant qu'il est numérique et daté, des emplois différents auxquels le «carré» aurait servi pour illustrer l'un après l'autre l'Ancien puis le Nouveau Testament. Il s'agit du double dispositif que nous en présentent les exemplaires parvenus jusqu'à nous. Les plus anciens, ceux qui, à Cirencester et à Doura comme à Pompéi, remontent au Haut Empire romain commencent par *ROTAS OPERA*. Les plus récents, ceux qui se répartissent entre le Bas Empire byzantin et le moyen âge, commencent par *SATOR AREPO*. Or, si le *sator arepo* est la formule de tous les carrés certainement chrétiens et le *rotas opera* celle des carrés pour lesquels on ne saurait se prévaloir de la même certitude et «pour qui les probabilités sont en sens contraire, on est amené à se demander si cette différence ne distinguerait pas justement les exemplaires chrétiens des exemplaires non-chrétiens» construits, comme l'avait soutenu Franz Cumont, sur les roues – *rotas* – du char décrit par Ezéchiel, ces roues dont le nom se lit, dans le «carré», suivant quatre directions, tout de même que, dans la vision du prophète, elles s'avancent de quatre côtés à la fois¹⁰³. Puis, transition facilitée par la croix que nous montre, dans le carré, le double *tenet* et par la valeur spécifique du T et le A–O, l'usage du carré aurait passé «de la magie juive à la magie chrétienne¹⁰⁴». J'ai résumé de mon mieux l'argumentation pressante du R. P. de Jerphanion. Mais j'appréhende fort qu'elle ne recouvre que de décevantes illusions.

1^o C'est émettre une hypothèse bien fragile que de rendre compte de la dualité formelle des «carrés» par celle des religions auxquelles ils auraient successivement prêté leurs services. Il est beaucoup plus simple et, par conséquent, plus probable, d'admettre que, dans les siècles de persécution, les Chrétiens qui utilisaient le «carré», ont pris la précaution d'en inverser la construction pour en mieux dérober le secret à leurs ennemis; et que, une fois close l'ère des condamnations capitales auxquelles ils étaient exposés, ils ont pu, sans péril, se relâcher de cette prudence supplémentaire et rétablir – ou instaurer – une ordonnance du carré ou le T cruciforme, entre l'A et l'O, rayonnait en pleine lumière. En d'autres termes, la césure logique entre les deux formules du carré, conforme, d'ailleurs à la répartition chronologique de ses exemplaires, se place, à l'intérieur du Christianisme, quand intervint la Paix de l'Eglise.

2^o Surtout, c'est une conjecture désespérée que d'affecter le plus naturellement du monde, à des «carrés» censément conçus au sein de mystiques étrangères au Christianisme, des symboles qu'il lui sont propres. Nous butons ici sur la pierre d'achoppement de toutes les interprétations par lesquelles on s'évertue à bannir l'idée

¹⁰³ Cf. supra 39.

¹⁰⁴ R. P. de Jerphanion, C. r. Ac. des Inscriptions 1937, 93–94. Je ne crois pas qu'il y ait à tirer argument contre la statistique de l'auteur en cette seconde communication de l'exception qu'il a notée dans son premier mémoire: à la Maison de justice de Valbonnais (de Jerphanion, *Mémoire*, p. 210).

chrétienne d'une combinaison qui contient la croix, une figure alphabétique de la croix et la puissante image de l'alpha et de l'oméga par laquelle l'*Apocalypse* a voulu ébaucher une définition de l'infinité divine. Elles reviennent, en effet, à réintégrer après coup dans le «carré» ces données, qui lui sont inhérentes et congénitales, par une rencontre étonnante et fortuite qui, si elle s'était effectivement produite en violation de toutes les règles du calcul des probabilités, équivaudrait à une manière de miracle. Or, plutôt que de recourir au prodige, il convient de se soumettre aux constatations qui l'éliminent; et si en partant, soit du paganisme¹⁰⁵, soit d'Israël, pour débrouiller l'étrange message, on retombe toujours aux pieds de la croix, ce n'est point en vertu de je ne sais quelle harmonie providentiellement préétablie entre elle et les croyances qui en avaient précédé l'avènement; c'est parce que, dès son apparition, le «carré» a contenu la croix, et qu'à l'exclusion de toute autre mystique, le Christianisme en avait inspiré la création¹⁰⁶.

VI

Voilà, dira-t-on, qui est évident. D'accord. Seulement, cette évidence risque de rendre le problème définitivement insoluble. Avec elle, en effet, nous achevons d'acquérir deux certitudes qui s'excluent: celle que le «carré» est d'invention chrétienne; celle qu'il est absolument impossible que des «carrés» chrétiens aient pu s'inscrire sur les murs de Pompéi antérieurement à 79 et, a fortiori, à 63 de notre ère. Il y a, entre ces deux affirmations également nécessaires, une si forte contradiction que si nous étions incapables de la lever, il serait vain de poursuivre notre enquête dans l'impasse à laquelle elle serait dorénavant acculée. Toutefois, j'estime qu'il nous est aisé de nous en affranchir. A la séance de l'Académie des Inscriptions où, dans le premier semestre de 1937, eut lieu la lecture de la communication par laquelle le R. P. de Jerphanion revint, avec une admirable probité, sur les conclusions de son mémoire de 1935, j'indiquai, en quelques mots, un moyen, immédiat et sûr, de vaincre les difficultés qui avaient fait reculer mon savant confrère en une retraite où je me refusais à le suivre: c'était de dissocier, en ce qui concerne les «carrés» de Pompéi, le lieu de leur trouvaille de la date qu'on s'était trop hâté d'en inférer; et

¹⁰⁵ Sundwall, op. cit. loc. cit. 17, emprunte son raisonnement au R. P. de Jerphanion en l'appliquant, de la même façon, à son propre système: « ... tutto ciò facilitava al simbolismo cristiano l'accettazione della formula pagana ». Ainsi les orphiques de M. Sundwall, comme les Juifs auxquels a pensé Franz Cumont, auraient, sans le savoir, travaillé pour le symbolisme chrétien!

¹⁰⁶ Bien loin que le Judaïsme ait, par la vision d'Ezéchiel, frayé les voies, dans le «carré», au symbolisme des Chrétiens, on devra penser tout au contraire que le symbolisme chrétien, à partir, au moins du VIe siècle, a réagi sur l'interprétation du prophète d'Israël. On lit, par exemple, dans Isidore de Séville, Etym. I 3, une notice où le thau d'Ezéchiel est confondu avec le tau cruciforme *Littera T figuram demonstrans Dominicae crucis unde et hebraice interpretatur*; alors, aussi, les chérubins qui gardent le char fantastique sont assimilés aux Evangélistes dans le commentaire *in Ezechielem* de Saint-Grégoire le grand, que devait suivre, au Quattrocento, le pinceau de Fra Angelico (cf. Picavet, *Note sur un tableau de Fra Angelico, la roue symbolique*, dans les Mélanges de Rome 1905, p. 333 ss.). En conséquence de quoi, nous rencontrons, au VIIe siècle, sur un ostrakon du musée du Caire, le carré *sator* associé à un autre carré groupant les noms déformés des animaux correspondant aux quatre évangélistes (cf. R. P. de Jerphanion, op. cit., loc. cit. 198).

je signalai, à l'appui de ma proposition, l'article que M. Della Corte avait, en 1934, publié, dans les *Mélanges Parvan*, sur les explorations dont les ruines de Pompéi avaient été l'objet, dans l'antiquité, postérieurement à la catastrophe de l'année 79¹⁰⁷. Mes auditeurs, je l'avoue, laissèrent tomber ma remarque dans un silence qui n'avait rien d'approbatrice, mais je ne songeai nullement à leur faire grief de ne point accorder plus d'attention aux résultats d'une étude dont l'auteur, dans son vénétement désir de déceler à Pompéi un foyer apostolique de la religion chrétienne, avait été le premier à oublier l'importance.

Pourtant les faits que cette étude a enregistrés ne sauraient être révoqués en doute; et ils suffisent, à mon sens, à établir, sans contestation possible, que nombre de graffiti antiques de Pompéi furent l'œuvre, si l'on peut dire, de visiteurs posthumes, qui, plus ou moins longtemps après 79, ont été poussés par une curiosité plus ou moins désintéressée, à des investigations plus ou moins clandestines dans les décombres de la cité-morte. Aussi renvoyant, pour le détail, le lecteur aux *Mélanges Parvan*, j'emprunterai au clair exposé de M. Della Corte l'essentiel d'un témoignage qui me paraît décisif.

1⁰ Il y a un siècle, fut trouvé à Pompéi le célèbre graffito C. I. L. IV 4976, où se lisaienr les noms réprouvés de Sodome et de Gomorrhe: *SODOMA GOMORA*. Est-il dû à un Juif ou à un Chrétien qui avait médité sur les épisodes de la Bible? On en discutera. Mais l'antiquité du document n'est point suspecte; et dès lors, à moins de douter à Pompéi les Juifs ou les Chrétiens du don de seconde vue, on est obligé de confesser que la malédiction, vouant la païenne Pompéi au châtiment dont Dieu avait puni les abominations de Sodome et de Gomorrhe, constitue le type même de la prédiction *post eventum* et n'a pu être lancée qu'après coup sur la ville ensevelie.

2⁰ Le Commandeur Fiorelli qui a imprimé aux excavations scientifiques de Pompéi une si vigoureuse impulsion, et dont le buste, largement mérité, accueille le touriste sur le seuil de la cité ressuscitée, avait, environ 1866, dégagé, dans un secteur délaissé par les fouilles du siècle précédent, une maison qui avait appartenu aux Popidii Prisci. Il fut bientôt frappé par le contraste qu'elle lui offrait d'un mobilier misérable dans un fastueux décor; mais il eut tôt fait d'en apercevoir la raison: la Casa dei Popidii Prisci avait été déménagée, dans l'Antiquité, à travers la brèche que la suite des déblaiements lui révéla dans l'une des murailles.

3⁰ M. Della Corte, relevant avec la minutie et l'habileté dont il est coutumier les graffiti de la maison des Poppaei, réussit à restituer à coup sûr deux vers dont le sens laisse, heureusement, beaucoup moins à désirer que la poésie ou la syntaxe:

Il a lu le premier ainsi:

Quinquaginta ubi erant adsunt exinde iacentes

ce que nous traduisons: «Ils étaient cinquante qui gisent toujours où ils étaient.» Et il a reconstitué le second ainsi qu'il suit:

¹⁰⁷ Matteo Della Corte, *Esplorazioni di Pompei immediatamente successive alla catastrofe dell'anno 79*, dans *In Memoria Vasile Parvan*, Bucarest 1934, p. 96–109.

Quo bibet (pour bibit) pellex saxa cinisque tegunt,
 ce que l'on entendra en conjuguant au passé le présent *bibet*: «Le lieu où buvait la prostituée n'est plus qu'un amas de pierres et de cendre».

Les poètes improvisés qui ont écrit ces vers ont visé à traduire leurs impressions devant le macabre spectacle qui les a surpris. L'un a songé à la vie des victimes dont il dénombrait les squelettes étendus; l'autre a évoqué le souvenir des orgies auxquelles avait succédé cette désolation. Par conséquent, leurs graffiti sont postérieurs à l'éruption dont ils ont contemplé les sinistres effets.

4⁰ Mais il y a mieux: dans la maison, anciennement violée, des Popidii Prisci, avait été lu ce graffito latin en caractères grecs:

ΔΟΥΜΜΟC

ΠΕΡΤΟΥCA

c'est-à-dire: *domus pertusa*, maison percée. Manifestement, ce libellé ne saurait provenir que d'un «antique» cambrioleur qui, tout heureux d'avoir mené à terme sa fructueuse besogne, se serait empressé d'avertir, par cette sorte d'enseigne ou d'étiquette, ceux qui auraient été tentés d'en renouveler l'exploit, de l'inutilité de leur entreprise, à moins, au contraire, que, déçu d'avoir été devancé lui-même, il n'ait voulu laisser, sur son passage, une trace de son dépit. En tout état de cause, ce texte qui lui suppose, soit des prédecesseurs, soit des imitateurs, prouve que, dans l'antiquité, l'exploitation des ruines de la malheureuse Pompéi était devenue une affaire d'habitude; et je n'en demande point davantage pour repousser les arguments qu'après avoir pris connaissance de mon explication, le R. P. de Jerphanion a dirigés contre elle¹⁰⁸.

D'abord, pour lui soustraire le «carré» de la palestre, le R. P. de Jerphanion se retranche derrière l'opinion de M. Della Corte, selon laquelle «l'état du terrain reconnu vierge permet de déclarer que l'inscription (copiée en) 1936 ne peut être attribuée à des fouilleurs clandestins opérant à une date plus ou moins postérieure» à 79 de notre ère¹⁰⁹. Mais cette opinion paraît elle-même aussi sujette à caution que la «virginité» qu'elle invoque. Que peuvent bien vouloir dire, en effet, les mots «terrain vierge» appliqués à un sol qui a été bouleversé par le séisme du 5 février 63¹¹⁰ avant d'être étouffé sous les «lapilli» du Vésuve en 79 et dont les constructions auraient été rendues, dans l'intervalle, partiellement inutilisables? Comment, en outre, s'assurer qu'ils correspondent à une réalité saisissable, quand l'on compte 17 ou 18 siècles entre la fouille exhaustive de 1936 et le sondage restreint et furtif auquel les Romains auraient procédé une centaine d'années, par exemple, après l'éruption? Autant avouer que l'on postule ce que nulle expérience ne saurait appréhender; et que ce postulat, uniquement animé par la violence du désir qu'on a de «vieillir» le carré, est dépourvu de toute valeur probante.

Puis, en ce qui touche le «carré» de la maison de P. Pauius Proculus, le R. P. de

¹⁰⁸ Voir sa communication dans les C. r. Ac. Inscr. 1937, 85-86.

¹⁰⁹ R. P. de Jerphanion, C. r. Ac. Inscr. 1937, 85.

¹¹⁰ Sur cet événement, cf. Tac., Ann. XV 22; Sénèque, Quaest. Nat. VI 1.

Jerphanion n'est pas moins formel en ses dénégations; mais le fondement qu'il leur donne ne les supporte guère. «La présence», écrit-il, «d'un second exemplaire (du carré) dans une autre partie de la ville suffirait à rendre invraisemblable (la) supposition»¹¹¹ que l'auteur en soit quelque tardif amateur de ces explorations bénéficiaires. A mon avis, au contraire, elle la fortifie, car il n'y a aucune apparence que les anciens visiteurs des ruines, qui, de toute évidence, procédaient à des visites isolées, même quand elles s'accomplissaient en équipe, se soient donné le mot pour toujours cantonner leurs recherches dans le même îlot d'édifices. Ils les ont bien plutôt dispersées en tous sens, ouvrant un peu partout leurs tranchées et leurs trous; et il est naturel que les Chrétiens qui se sont glissés parmi eux aient déposé en plusieurs endroits, qui n'avaient d'autres liens entre eux que la curiosité ou la convoitise des explorateurs, le même témoignage de leur présence d'une nuit ou d'un jour. Du reste, au lieu de contredire à l'antiquité «posthume» du «carré» de la Casa di Paquio Proculo, les graffiti trouvés dans son voisinage immédiat, la confirment en la partageant. Si, en effet, l'on se réfère au rapport des Notizie degli Scavi où ce «carré» fut signalé sans être reconnu¹¹², les débris s'en détachaient sur un fragment d'enduit noir du portique méridional de la maison; et c'est en ce même portique méridional que M. Della Corte a relevé d'autres graffiti auxquels je suis persuadé que leur libellé assigne une provenance identique. Sur la première colonne, il a lu un souhait versifié dont, ni la forme insolite, ni la répétition suggestive¹¹³ ne l'ont frappé et sont, cependant, parlantes:

Venimus huc] cupidi; multo magis [ire] cupimus
ut liceat nostros visere, Roma, Lares

«Nous sommes venus ici poussés par nos désirs; mais combien plus nous désirons nous en aller, ô Rome, pour revoir nos Lares!» Sur la troisième colonne du portique, à côté du dessin d'un bateau voiles déployées, M. Della Corte a lu cette inscription inachevée ou mutilée, dont le complément me paraît aller de soi:

Blastus | Albosarius | hic ad[pulit]

«Blastus Albosarius a débarqué ici.» En rapprochant par le sens et dans le temps ces trois graffiti incisés au même côté du portique de la maison de Paquius Proculus, on n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination pour reconstituer l'expédition dont ils fixent le but et recréent l'atmosphère. Un petit groupe d'hommes alléchés par l'appât des richesses ensevelies – *cupidi* – s'est formé à Rome, embarqué à Ostie et il a mis à la voile sur Pompéi. Comme Blastus, ils y ont atterri sans incidents, et ils ont jeté leur dévolu sur l'emplacement de la Casa di Paquio. Mais,

¹¹¹ R. P. de Jerphanion, C. r. Ac. Inscr. 1937, 86.

¹¹² Notizie degli Scavi 1929, 448–449; cf. supra 36.

¹¹³ Répétition qui a fourni à M. Della Corte les compléments que je lui emprunte; cf. C. I. L., IV 1227 (sur une colonne de la Via Consolare); 2295 (au charbon, dans le grand théâtre); 6697. La multiplicité des exemplaires indique soit la pluralité des équipes de fouilleurs, soit, plutôt, la pluralité des sondages effectués en des lieux différents par la même équipe.

au cours ou à la fin de leur travail, ils ont été pris à la gorge par l'affreuse tristesse qu'exhalait ces ruines. L'un d'eux qui était païen, s'est écrié «vivement le retour à Rome sous la protection de mes Lares!» Un autre, qui était Chrétien, s'est signé et a griffonné le «carré» où sa foi s'affirmait à la dérobée. Et du coup, nous sommes assurés que le «carré» ne s'est inscrit à Pompéi qu'après 79 et même longtemps après.

Du point de vue psychologique, il serait, en effet, déraisonnable de placer trop haut la série des investigations clandestines que les Romains ont poursuivies à Pompéi, et qui ont dû commencer seulement après que le temps et l'accoutumance eurent dissipé la terreur des réveils volcaniques. De fait, les graffiti pour lesquels il est permis de proposer une date n'ont pu suivre le cataclysme qu'à la distance respectable de plusieurs générations. D'abord le graffito *SODOMA GOMORA*. S'il est d'inspiration juive, il est largement postérieur aux apocalypses que les Juifs d'Alexandrie ont composées sous les Flaviens et qui, dans l'effroyable éruption de 79, dénoncent le châtiment que les Romains s'étaient attiré en détruisant le temple de Jérusalem¹¹⁴. S'il est d'inspiration chrétienne, il n'a pu que suivre pareillement la diffusion en Occident de l'*Apocalypse*¹¹⁵ johannique, où, du «puits de l'abîme s'élève une fumée comme d'une grande fournaise»¹¹⁶, avant que, de l'abîme lui-même, ne monte «la bête» pour le massacre dont les cadavres joncheront «la place de la grande ville qui est appelée Sodome en langage figuré, là-même où le Seigneur a été crucifié»¹¹⁷. Par conséquent, et quoi qu'il en soit, le graffito *SODOMA GOMORA* ne saurait dater, au plus tôt, que du premier tiers du second siècle.

Quant au graffito de la maison jadis éventrée – *domus pertusa* – des Popidii Prisci, le fait que son texte latin contrairement à l'habitude pompéienne¹¹⁸, est écrit en caractères grecs nous oblige à le descendre à une époque encore plus basse. De telles graphies ne deviennent fréquentes que dans le temps où les Grecs de l'Empire apprennent à parler le latin sans encore savoir l'écrire, c'est-à-dire à la fin du IIe siècle, et surtout au IIIe siècle, auquel il convient de rapporter, non seulement les documents similaires inventoriés dans nos recueils épigraphiques¹¹⁹, mais ceux que leur nouveauté empêche d'y être déjà collectionnés, tels, notamment, que le quatrième «carré» de Doura¹²⁰, ou l'épitaphe de Philippe que j'ai commentée – et datée de 241 – dans les *Mélanges Parvan*¹²¹, ou les acclamations lancées, dans un des tombeaux sous-jacents à la «*triclia*» ad *Catacumbas*, par le collège mystique des *Innocentiores* en l'honneur des empereurs régnants Pupien et Balbin (237–238) et Gordien III

¹¹⁴ Lib. Sibyll. IV, *passim*; cf. Renan, *Les Evangiles*, p. 164.

¹¹⁵ Sur la date, cf. infra 50.

¹¹⁶ Apocal. IX 2. Premier rapprochement ap. Tertullien, *Apol.* 40.

¹¹⁷ Ibid. XI 7–8; cf. Renan, *L'Antéchrist*, p. 396.

¹¹⁸ A Pompéi, il y a une masse d'inscriptions grecques contre une douzaine d'inscriptions grecques en caractères latins, et une demi douzaine d'inscriptions latines en caractères grecs, dont la nôtre et des étiquettes sur amphores importées; cf. C. I. L. IV, indices, p. 781 et 786.

¹¹⁹ Cf. Dessau, I. S. L., 7839g et 8757.

¹²⁰ Cf. supra 34.

¹²¹ Cf. J. Carcopino, *Note sur une épitaphe thrace rédigée en latin et gravée en caractères grecs*, dans les *Mélanges Parvan*, Bucarest 1933, p. 13 du t. à p.

(238–244)¹²². Si, du reste, nous nous reportons à la notice qui accompagne au Corpus le graffito *ΔΟΥΜΜΟC | ΠΕΡΤΟΥCΑ*¹²³, nous nous apercevons que les circonstances qui en ont entouré la découverte corroborent la chronologie à laquelle nous convient les analogies épigraphiques. Car, en approfondissant sa fouille de la Casa dei Popidii Prisci, Fiorelli finit par tomber sur la cachette où une «remarquable» statue de bronze avait été soigneusement inhumée, preuve que les sondages dont le terrain avait été le théâtre dans l'antiquité n'avaient été pratiqués, ni par le propriétaire retournant aux lieux de son désastre, ni par quelqu'un se souvenant encore des aîtres de la maison; et que, par suite, ils n'avaient suivi que de très loin la ruine de Pompéi¹²⁴.

Mais si, comme ce dernier graffito, les «carrés» de Pompéi descendant à la fin du second ou dans le courant du IIIe siècle de notre ère, rien ne nous empêche plus de reprendre, sur l'écroulement des systèmes paganisant et judaïsant par lesquels on s'était trop vite flatté de la remplacer, l'exégèse chrétienne développée par Grosser, car, à la fin du IIe siècle, il y avait plusieurs années déjà que des Chrétiens avaient ménagé l'abri du «carré» à leur profession de foi.

VII

Les découvertes archéologiques de Cirencester et de Doura, sûrement, celles de Pompéi, probablement, établissent que le «carré» était en usage chez les Chrétiens de l'Empire romain dans le courant du IIIe siècle. En particulier, les exemplaires de Doura qui ne peuvent absolument pas descendre au delà de 256, année de la subversion de cette place et début de l'irréversible abandon qui l'a suivie¹²⁵, fournit à l'apparition du «carré» un terminus ante quem irrécusable et précis.

Il est, bien entendu, plus difficile d'en déterminer aussisûrement le terminus a quo. Néanmoins tous les indices concordent pour repousser sur les premières années du dernier quart du IIe siècle le point de départ d'une diffusion dont nous possédons la preuve, sur les bords de l'Euphrate, avant la seconde moitié du IIIe.

1º Dans le «carré», nous l'avons vu, se superposent deux images de la croix du Christ: l'une apparente mais invisible aux non-initiés; l'autre, interne et occulte, qui ne devient sensible aux initiés eux-mêmes que par une transposition anagrammatique et cruciforme des lettres qui la composent¹²⁶. Le «carré» cumule donc deux de ces croix jalousement cachées – *cruces dissimulatae* – que nous laisse prévoir St-Justin vers 150¹²⁷, et dont l'emploi est couramment préconisé ou sous-entendu

¹²² Je dis bien des empereurs et non de Pupien, Balbin et Gordien quelconques, comme l'a cru bien légèrement Lietzmann dans son livre *Petrus und Paulus in Rom*. Je compte revenir ailleurs sur ces textes si importants auxquels je n'ai touché que par allusion dans une conférence faite à La Haye en 1931 (cf. *Lezingen en Voordrachten*, dans le *Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de Antieke Beschaving* 1932, 31–35).

¹²³ C. I. L. IV 2311.

¹²⁴ Ibid. Non ab ipso domino vel locorum gnaris inde intellegi addit Fiorellius, quod statua aenea arte insignis loco reconditiore reposita non sublata fuerit. Quae cum ita sunt, illa inscriptio aetate a Pompeiorum ruina satis remota facta esse potest.

¹²⁵ Cf. supra 34.

¹²⁶ Cf. supra 33 et 35.

¹²⁷ Cf. supra 19.

à la fin du IIe siècle par les textes de Clément d'Alexandrie¹²⁸, de Minucius Felix¹²⁹ et de Tertullien¹³⁰ que j'ai mentionnés dans les premières pages de cette étude. D'où il résulte qu'a priori l'invention du «carré» doit se placer entre 150 et les premières années du IIIe siècle.

2° Les deux images de la croix que le «carré» combine sont coordonnées à un double symbolisme: le symbolisme du T¹³¹, lettre latine reproduisant le *tau* grec qu'avec une pieuse prudence l'Eglise primitive a transformé en une figure de la croix; le symbolisme des lettres A O, substituts latins de l'alpha et de l'oméga grecs, qui encadrent chacun des T de la croix apparente¹³², et aussi, sur la croix occulte, les lignes verticale et horizontale sur lesquelles s'étire, pour la dessiner, la répétition des deux premiers mots du pater¹³³.

Ce dernier symbole est nécessairement issu des passages fameux où Dieu parlant à l'Apôtre lui a déclaré: «Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, dit le seigneur Dieu, celui qui est, qui était, et qui vient, le Tout puissant – Ἐγὼ εἰμὶ τὸ ἄλφα καὶ ὁ ἀρχὴ καὶ τέλος, λέγει ὁ κύριος ὁ θεός, ὁ ὥν καὶ ὁ ἦν καὶ ὁ ἐρχόμενος, ὁ παντοκράτωρ¹³⁴». Et de nouveau: «Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin : à celui qui a soif j'apporterai le don de la source de la vie – Ἐγὼ εἰμὶ τὸ Α καὶ τὸ Ω, ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ τέλος. Ἐγὼ τῷ διψῶντι δώσω αὐτῷ ἐκ τῆς πηγῆς τοῦ ὕδατος τῆς ζωῆς δωρεάν¹³⁵». Et enfin: «Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin – Ἐγὼ εἰμὶ τὸ Α καὶ τὸ Ω, πρῶτος καὶ ἔσχατος, ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ τέλος¹³⁶».

On sait que les critiques n'arrivent à se mettre d'accord, ni sur la personnalité du rédacteur de l'*Apocalypse*, ni sur l'âge de la rédaction. Sur ce dernier point qui est le seul auquel soit suspendue notre controverse, leurs divergences ne portent que sur un intervalle de vingt-cinq ans. Renan opte pour 69; Aimé Puech, dans son admirable *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, pour le premier semestre de 70; Mgr. Duchesne, ordinairement suivi par le plus grand nombre, se prononce pour les dernières années du principat de Domitien, vers 95. Même si la première opinion était la vraie, les «carrés» de Pompéi n'en seraient pas moins reportés à une époque postérieure à l'éruption de 79 comme au séisme de 63, que, selon Maiuri et Della Corte, ils auraient précédé¹³⁷. La seconde, qu'appuie le témoignage d'Irénée, paraît bien la plus probable. Dans les deux cas, on est forcé de supposer au symbole de l'alpha-oméga une plus ou moins longue période de maturation avant que, du texte

¹²⁸ Cf. supra 19-20.

¹²⁹ Cf. supra 20.

¹³⁰ Cf. supra n. 23.

¹³¹ Cf. supra 19.

¹³² Cf. supra 35.

¹³³ Cf. supra 33.

¹³⁴ Apocal. I 8.

¹³⁵ Apocal. XXI 6.

¹³⁶ Apocal. XXII 13. Sur l'impossibilité de déceler dans l'Ancien Testament les origines de ce symbolisme lié à l'alphabet grec, cf. supra 42 n. 102.

¹³⁷ Cf. supra 36-37.

sacré qui le contenait en germe, il se soit élançé à la conquête des consciences chrétiennes à travers le monde. Il lui a fallu assurément plus d'une décade pour entrer dans leur familiarité, au point qu'à Doura, à Cirencester et à Pompéi, il leur devint immédiatement reconnaissable dans les sigles A-O que l'épigraphie ne montrera au grand jour que dans le courant du IV^e siècle¹³⁸. D'où il suit que l'on ne saurait remonter l'invention du «carré» construit secrètement sur le symbole, et sur les sigles qui le résument, au delà de 125–150, au plus tôt¹³⁹.

Quant au symbolisme du T qui, dans le «carré» est inséparable du précédent, il est plus récent. Il est visé pour la première fois, dans la tradition scripturaire, par l'épître de Barnabé. Suivant M. Burger, celle-ci daterait des années 70–75¹⁴⁰. Selon Aimé Puech, qui se conforme à l'opinion commune, elle aurait été publiée vers 130, sous le règne d'Hadrien (117–138)¹⁴¹. Si la première de ces chronologies était adoptée, il conviendrait de lui appliquer aussitôt le raisonnement qui, tout à l'heure, nous a conduit à intercaler au moins une génération entre la source du symbole apocalyptique et sa propagation universelle, et elle aboutirait ainsi à refouler au moins sur la première moitié du II^e siècle les développements corrélatifs qu'impliquent les combinaisons du carré. Si, au contraire, la seconde chronologie continuait d'être préférée, ils seraient abaissés encore davantage. D'ailleurs, lorsqu'écrivait Barnabé, le symbole du *tau* ne s'ébauchait qu'à peine, enté de biais, et non sans effort, sur un récit de l'Ancien Testament: «Abraham qui, le premier, donna la circoncision, circoncit dans la prévision de Jésus, en prenant garde aux enseignements de trois lettres. En effet, il est dit: 'Et Abraham circoncit dix-huit et trois cents hommes de sa maison' (*Genèse XIV 14; XVII 23–27*). (Avec ce chiffre de 318), quelle connaissance mystérieuse eut-il donc? Remarquez qu'il mentionne d'abord les dix-huit puis, après un intervalle, les trois cents. Dix-huit se représentent par un iota qui vaut dix et un êta qui vaut huit. Vous avez le nom de Jésus (*ἐχεις Ἰη[σοῦν]*). Et parce que la croix dans le *tau* signifie la grâce (de Dieu), on ajoute les trois cents (qui, en grec, s'énoncent par un T). Il est donc évident que Jésus est dans le chiffre en deux lettres et la croix dans le chiffre à lettre unique¹⁴²». Dans ce passage, le symbolisme du Nouveau Testament se dégage d'une anecdote de l'Ancien par le laborieux détours d'une de ces spéculations isopséphiques dont l'Orient hellénistique était férus et qui

¹³⁸ P. Monceaux, *Histoire de la littérature chrétienne d'Afrique* II 129: les sigles apparaissent vers 360 à Rome, vers 377 en Gaule.

¹³⁹ 125 ou 150, selon que l'on adopte la chronologie de Renan et de Puech ou celle de Mgr. Duchesne.

¹⁴⁰ Burger, *L'éénigme de Barnabas*, dans le *Museum Helveticum* 1946, p. 180–193. L'auteur, en cette savante étude, a mis l'accent sur l'épisode des trois rois qui, dans l'épître lui semblent s'identifier aux trois empereurs dont Vespasien a pris la place. L'argument est de poids. Mais si nous étions mieux informés de détail des faits qui ont accompagné l'avènement d'Hadrien, peut-être nous serait-il possible de retrouver ces «trois rois» parmi les vassaux instables auxquels Hadrien remit les territoires conquis par Trajan sur les Parthes hors de la dissolution, en 117, des trois provinces d'Arménie, Assyrie et Mésopotamie: nous connaissons Vologèse en Arménie, Parthamaspates en Osroène (H. A., *Vita Hadr.* XXI 11 et Cass. Dio LXVIII 13, 30 et 32).

¹⁴¹ Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne* II p. 30.

¹⁴² Barnabé, Ep. IX 7–8; cf. Sulzberger, op. cit., loc. cit. 351.

hantèrent l'auteur de l'*Apocalypse* composant avec les lettres du nom de Néron César le nombre de la Bête: 666¹⁴³. Il n'acquerra sa pleine autonomie et toute sa netteté que près d'un siècle plus tard, lorsqu'en 208, dans son traité contre Marcion, Tertullien exaltera «dans notre T, la lettre grecque Tau, image de la croix – *ipsa est enim littera Graecorum Tau, nostra autem T, species crucis*¹⁴⁴». Dans ces conditions, il a dû attendre passablement de temps avant d'être couramment employé par les Chrétiens; et il ne s'est développé que dans la période comprise entre l'épître précitée et l'*In Marcionem*, sans doute en un temps plus proche de Tertullien que de Barnabé; et, par suite, le «carré», établi sur ce symbolisme, est apparu dans le troisième tiers du IIe siècle plutôt que dans le second, sous Marc-Aurèle (161–180) ou Commode (181–196), plutôt que sous Hadrien (117–138) ou Antonin le Pieux (138–161).

3º Il est possible de resserrer cette marge chronologique par la considération des progrès du culte de la croix, auxquels, visiblement, est lié le symbolisme du *tau*: avant de gagner les milieux orthodoxes, ces progrès se sont accomplis, au début de la seconde moitié du IIe siècle, chez certains gnostiques et surtout en Asie Mineure, sous l'influence exercée en Phrygie par les prédications de Montan. La plus ancienne mention que nous possédions du «signe de croix» intervient dans les actes apocryphes de Saint-Thomas¹⁴⁵. Les premiers témoignages attestant la fréquence de ce recours des Chrétiens à la protection de leur Sauveur se rencontrent chez Tertullien, d'abord dans l'*Ad uxorem*, entre 200 et 206¹⁴⁶, puis dans le *De resurrectione carnis*, entre 208–211¹⁴⁷, enfin dans le *De corona militis*, en 211¹⁴⁸. Les *Actes de St-Thomas* sont l'œuvre d'un de ces sections gnostiques chez qui Saint-Thomas était l'apôtre préféré, et la rédaction s'en place, selon toute apparence, dans le premier quart de la seconde moitié du IIe siècle¹⁴⁹. Tous les écrits précités de Tertullien sont postérieurs à son ralliement graduel, dans les premières années du IIIe siècle, au Montanisme dont le rayonnement n'a commencé qu'aux environs de 172¹⁵⁰. Telle est aussi la date cruciale de l'histoire du «carré». Il est invraisemblable qu'il l'ait devancée. Il est, au contraire, très probable qu'il n'a guère tardé à la suivre.

4º C'est sur la même période que nous retomberons nécessairement après avoir constaté le bilinguisme qui affecta la création du «carré». En effet, le texte s'en est établi en un latin émaillé de reminiscences grecques, un latin où suivit le souvenir

¹⁴³ Apocal. XIII 18: Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme. Sur ce texte, cf. Renan, *L'Antéchrist*, p. 415–417.

¹⁴⁴ Tertullien, Adv. Marc. III 22 (C. S. E. L. 47, p. 415). Sur la date de l'*Adversus Marcionem*, cf. De Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*³, Paris 1948, II, tableau 2 (p. 207–208); sur l'importance des cinq livres de ce traité, cf. ibid. I 134–135.

¹⁴⁵ *Actes de Saint Thomas* 26 et 27.

¹⁴⁶ Tertullien, Ad ux. II 5: *Latebisne tu, cum lectulum, cum corpusculum tuum signas*. Sur la date, cf. le tableau 2 annexé au t. II de l'*Histoire de la littérature latine chrétienne*³ de P. de Labriolle.

¹⁴⁷ Tertullien, De resurr. carn.: *Caro signatur, ut et anima muniatur*.

¹⁴⁸ Tertullien, De cor. 3: *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad calciatum, ad laracra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quaecumque nos conversatio coeret, fractem crucis signo terimus*.

¹⁴⁹ Renan, *Eglise Chrétienne*, p. 523: vers 160? IIIe siècle? (Puech, op. cit. II 638).

¹⁵⁰ Cf. en dernier lieu, P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*³, p. 104.

du *tau* et transparaît l'ineffable grandeur de l'alpha et de l'oméga symboliques. Et de cette contexture hétérogène, il suit que les inventeurs du «carré» appartenaient à une génération qui, sans avoir oublié le grec, langue maternelle de l'Eglise, avait commencé, non seulement de parler et d'écrire le latin, mais encore de prier en latin, s'il est vrai, comme l'a démontré Grosser, que le cryptogramme recouvert par les palindromes du «carré» consiste dans les deux premiers mots, deux fois répétés, de la traduction latine de l'«oraison dominicale»: *Pater noster...*¹⁵¹ A Rome, où les colonies orientales, qui recrutaient au début le gros des effectifs de la religion nouvelle, étaient assez compactes pour préserver leurs usages et leur idiome, les premiers symptômes d'un changement linguistique dans la liturgie ne se sont produits qu'à l'extrême fin du IIe siècle, sous le pontificat du pape Victor (189–199)¹⁵². Mais dans les régions d'Occident où l'hellénisme n'était, ni aussi largement répandu, ni aussi fortement implanté, le recul liturgique du grec devant le latin a dû s'effectuer plusieurs années auparavant. En Afrique, bien avant que Tertullien utilisât pour alimenter ses polémiques des traductions latines des Ecritures¹⁵³, les douze Chrétiens de Scilium, qui devaient subir, le 17 juillet 180, un martyre dont leurs frères nous ont laissé une relation en latin¹⁵⁴, avaient pieusement serré parmi les bagages qu'ils emportèrent dans leur prison des éditions latines des Evangiles et des Epîtres de Saint-Paul¹⁵⁵. En Gaule, et pour les mêmes motifs, le passage du grec au latin a dû s'effectuer à la même cadence et vers le même temps que dans les chrétientés d'Afrique. L'église de Lyon, en particulier, bien qu'elle ait eu à sa tête des Asiates, Saint-Pothin, avant 177, Saint-Irénée après 177, année de sa décimation par le martyre, a dû, et précisément autour de cette date, accorder une place au latin dans sa liturgie. Assurément. Irénée a publié en grec son grand traité contre les hérésies et rédigé¹⁵⁶ en grec le sublime message qui, en 177, précisément, fut mandé par «les serviteurs du Christ résidant à Vienne et à Lyon ... à leurs frères d'Asie et de Phrygie ayant la même foi et la même espérance»; mais, comme évêque de Lyon, il n'en a pas moins secondé les progrès de la latinisation¹⁵⁷ dans son Eglise, puisque, d'une part, il s'est conformé, pour la célébration de la Pâque, à l'usage occidental et romain¹⁵⁸, et que d'autre part, dans son traité contre les hérésies, il a adopté, pour le nombre de la Bête dans l'*Apocalypse*, une variante – 616 – qui se coordonne, non pas, comme le chiffre 666, à la forme grecque, mais bien à la forme latine du nom de *Nero Caesar*¹⁵⁹.

En vérité, nous n'avons plus qu'à laisser à la dévotion de la croix le temps de

¹⁵¹ Cf. supra 33.

¹⁵² Cf. St-Jérôme, *De vir. ill.* LIII; cf. XXXIV, textes commentés dans De Labriolle, op. cit. I 89–90.

¹⁵³ De Labriolle, op. cit. I 71.

¹⁵⁴ Ibid. 94.

¹⁵⁵ Cf. Paul Monceaux, *Histoire de la littérature chrétienne d'Afrique* I 106.

¹⁵⁶ Sur l'attribution à Irénée de cette lettre fameuse, à nous conservée par Eusèbe, H. E. V 1–4, l'accord est fait; cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 339; De Labriolle, op. cit. I 68.

¹⁵⁷ Un des martyrs de Lyon est présenté déjà comme répondant en latin à l'interrogatoire du gouverneur (Eusèbe, H. E. V 1, 20; cf. 44).

¹⁵⁸ Irénée ap. Eusèbe, H. E. V 15 et 20, 1; cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 202–204.

¹⁵⁹ Irénée, *Adv. haer.* V 30, 1. Renan, *L'Antéchrist*, p. 416, n. 1, cite ce texte mais n'en a pas déduit les conséquences qu'à mon avis il comporte.

s'étendre de la Phrygie des Montanistes jusqu'à la métropole des Trois Gaules pour ressaisir à sa source, dans le moment et à la place qui le virent s'élaborer, l'inspiration chrétienne du «carré».

5^o Toute de suite, la présence dans les palindromes du «carré» d'un mot celtique ou calqué sur le celtique – *arepo* – m'avait orienté vers la Gaule, et, en Gaule, vers la capitale Lugdunum (Lyon) qui, au II^e siècle, en Occident, se dresse au premier plan de l'histoire du Christianisme¹⁶⁰. Dans son mémoire de 1935, le R. P. de Jerphanion, qui avait ignoré ma communication du 14 novembre 1934 à la Société nationale des Antiquaires de France, mais, en même temps, subi la contrainte de l'évidence linguistique dont j'avais été frappé, accueillit à son tour, non pas précisément l'idée de l'invention lyonnaise, puisqu'il n'a jamais cité le nom de Lyon, mais, du moins, l'hypothèse qui suppose «au carré la Gaule comme lieu d'origine»¹⁶¹? En revanche, dans sa communication à l'Académie des Inscriptions de 1937, il l'a repoussée comme il abjurait toutes ses convictions antérieures: «Il est peu vraisemblable qu'une invention gauloise ait pu atteindre Pompéi au I^{er} siècle ... L'on devra cesser d'expliquer le mot *Arepo* par le celte ... Le mot *Arepo* mis en opposition à *sator* n'est qu'un nom propre forgé pour les besoins du vers rétrograde ... en retournant le mot *opera* (et) c'est pur hasard si l'on y retrouve une racine celtique...». Dès lors «supprimons *Arepo* qui fait difficulté. Il reste: *rotas opera tenet sator*: le semeur mène avec soin les roues (de sa charrue) ...»¹⁶². Ainsi, grâce à cette parenthèse finale, est réincorporée au palindrome cette notion de «charrue» dont l'intelligence de l'ensemble ne saurait se passer et qui coïncide justement avec la réalité que les philologues présument sous le vocable celtique latinisé *arepo*¹⁶³. Décidément, le hasard fait ici trop bien les choses, et je n'accepte pas, pour ma part, la régression¹⁶⁴ à laquelle il condamnerait notre enquête si nous commettions la faute de l'y subordonner. Comme le R. P. de Jerphanion en convient implicitement, le sens exige la présence, dans le «carré», de la charrue que désigne le vocable *arepus*; et les philologues se seraient-ils trompés en posant cette équivalence, qu'abstraction faite du terme qu'elle élucide, la charrue postulée par le contexte nous ramènerait toujours en territoire gaulois, et, de préférence, à Lyon, à la vitesse des roues dont elle était munie.

Car enfin, jusqu'ici, nul n'a encore observé que c'est seulement en Gaule que l'araire avec lequel se labouraient les champs de l'Empire romain a été monté sur roues; et cette forme d'instrument aratoire, dont notre charrue est issue, y a représenté un perfectionnement que, dans le temps où il compilait son *Histoire Naturelle*. Pline l'Ancien – qui est mort, comme nul n'en ignore, victime de l'éruption de 79 –, considérait comme d'introduction relativement récente et localisait dans une région

¹⁶⁰ Dans le Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France 1934 (Séance du 14 novembre), p. 7 du t. à p.: «Le cryptogramme du *Sator* a peut-être été inventé en Lyonnaise au temps de la persécution de Marc-Aurèle.»

¹⁶¹ R. P. de Jerphanion, *Mémoire etc.*, p. 192.

¹⁶² R. P. de Jerphanion, C. r. Ac. Inscr. 1937, 91–92.

¹⁶³ Cf. supra 29.

¹⁶⁴ C'est revenir, par un mauvais détour, au «boustrophédon» de J. Quicherat; cf. supra 27.

agricole dont Lyon constituait, géographiquement, alors, le centre naturel d'attraction. «Il n'y a pas très longtemps», a-t-il noté dans ses fiches, «qu'on a imaginé dans la Rétie de Gaule, d'ajouter au soc deux petites roues, espèce d'invention que les Rètes appellent *plaumorati* – *non pridem inventum in Raetia Galliae ut duas addere tali (vomeri) rotulas, quod genus Raeti vocant plaumorati*¹⁶⁵». On a discuté pour savoir ce qui était au juste cette «Rétie de Gaule» dont parle le naturaliste. Si, par le mot «Gaule», Pline avait désigné la Cisalpine, on pourrait songer au Trentin, où MM. Howald et E. Meyer ont retrouvé, sous le nom de *pio*, un araire du même type¹⁶⁶. Mais cette interprétation a peu de chance d'être la bonne, car il y avait plus d'un siècle, dans le moment que Pline écrivait, que la Cisalpine, en 49 av. J.-C., avait été fondue dans l'unité de l'Italie. La Gaule visée par le Naturaliste, c'est donc, bien plutôt, la Gaule transalpine; et la Rétie de Gaule, comme l'a bien vu M. Staehelin, c'est la *vallis Pennina*, c'est-à-dire le Valais, le long du Rhône en amont du Léman, dont les *quatuor civitates*, sous le règne de Claude, avaient été détachées de la Rétie et annexées à la Gaule¹⁶⁷. D'où il suit que la charrue sur roues du «carré», c'est la charrue rhodanienne, qui, par Genève, est descendue de Martigny jusqu'à Lyon¹⁶⁸; et l'on voit toute de suite pourquoi les inventions du «carré» ont mis en tête d'une palindrome qu'ils voulaient rendre apparemment inoffensif ces roues – *ROTAS* – qui constituaient aux yeux de l'étranger l'originalité de leur attirail, mais auxquelles leurs compatriotes de Lyon s'étaient complaisamment habitués.

Ainsi m'est-il permis, au terme de cette trop longue étude, de revenir, en toute tranquillité, aux conclusions que j'avais indiquées dès 1934 et qui ne m'ont jamais semblé plus solidement établies qu'aujourd'hui.

Le «carré» est bien la création chrétienne dont nous interdisent de douter, et les raisonnements de Felix Grosser, et la décisive observation de l'anonyme de Rome¹⁶⁹. A ce «carré», et dès le principe, fut secrètement attachée la double protection de l'oraison dominicale et de la Croix du Seigneur. Il est naturel qu'il se soit reproduit, aux heures de péril, sous les doigts des Chrétiens; que, notamment, ils l'aient inscrit à Pompéi dans l'épouvante rétrospective que causa à leurs visites de la cité-morte le spectacle de ses dévastations; à Doura, dans l'effroi que suscita, à coups redoublés dans leurs coeurs, l'approche des «sapeurs» parthes qui devaient prendre et brûler leur ville; et, peut-être, à Cirencester, dans le trouble où dut les jeter la nouvelle des ravages qu'à la fin du IIIe siècle ont exercés, en Bretagne,

¹⁶⁵ Pline, N. H. XVIII 172. Je garde sa leçon des mss.: *plaumorati*; cette leçon a été corrigée en *ploum* pour favoriser le rapprochement avec l'actuel *pio*; cf. la note suivante.

¹⁶⁶ Howald et Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich 1941, p. 373.

¹⁶⁷ Cf. Staehelin, *Die Schweiz in Römischer Zeit*², Bâle 1931, p. 149. Les Séquanes de Nyon et les Rauriques d'Augst étaient rattachés à la Belgique. Mais les quatre cités de la *Vallis Pennina* ont dû être rattachées aux Allobroges de Genava (Genève), simple *vicus*, non de Lugdunum (Lyon), mais de Vienna (Vienne) en Narbonnaise; cf. ibid. p. 142. Or si Vienne et Lyon, malgré leur proximité, étaient politiquement séparées, leurs églises étaient étroitement unies, et ont mêlé en 177 le sang de leurs martyrs, ainsi qu'il résulte de la lettre qu'elles ont adressée en commun à leurs frères d'Orient.

¹⁶⁸ Par le Léman; cf. Collart et Van Berchem, *Rev. hist. Vaudoise* 1939, p. 127–145.

¹⁶⁹ Cf. supra 33 et 35.

et la descente des soldats de Constance Chlore, et les incursions simultanées des Pictes et des Scots¹⁷⁰. Mais il est plus naturel encore que l'idée en ait été conçue sous la terreur et dans l'exaltation dont les poursuites et les supplices de 177 venaient d'ébranler la capitale des Gaules; que les Chrétiens de Lyon, auxquels ceux de Vienne – la cité dont Genava était un *vicus* – étaient intimement associés¹⁷¹, l'aient alors réalisée, à la fois comme un signe de reconnaissance entre eux et leurs frères lointains, comme un secret défi lancé à leurs persécuteurs et comme une assurance divine contre la persécution; et qu'enfin, grâce à la puissance que possédait déjà leur église et aux relations qu'elle entretenait avec celles de Rome et d'Orient¹⁷², ils aient été en mesure de propager rapidement *leur* «carré» dans toutes les parties de l'Empire, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Euphrate. Aussi bien, n'est-ce qu'en faisant partir le «carré» de la Chrétienté de Lyon, au début du dernier quart du IIe siècle, que nous réussirons à en expliquer les particularités et les vicissitudes. L'église de Lyon – et l'on ne doit pas en séparer sa sœur jumelle, celle de Vienne – pouvait se prévaloir alors d'une intensité de vie, d'une originalité qui déjà frappait Renan¹⁷³ et, peut-être, n'a point fini de nous étonner¹⁷⁴. Or, il n'est pas un seul des éléments du «carré» qui ne s'accorde aux caractères, si attachants en leur singularité, dont elle était marquée.

¹⁷⁰ D'abord, le «carré» reflète, en sa rédaction formelle, l'hétérogénéité ethnique des populations qu'elle avait déjà touchées quand s'abattit sur elle la tourmente de 177. Parce qu'elle était déjà en train de latiniser sa liturgie¹⁷⁵ et que certains de ses fidèles ne parlaient que le latin et, comme le futur martyr Sanctus, répondirent en latin à l'interrogatoire du représentant de l'empereur¹⁷⁶, le texte du «carré» a été libellé en latin. Mais en même temps ce latin a servi de support à des symboles, le T substitut du *tau*¹⁷⁷, l'A–O, substituts de l'alpha et de l'oméga apocalyptiques¹⁷⁸, qui presupposent l'usage du grec, parce que le grec était la

¹⁷⁰ Dans son excellente thèse sur *Dioclétien*, Paris 1946, p. 108, n. 2. W. Seston a rattaché aux troubles de 296 la destruction du forum de Wroxeter, celle du théâtre de Saint-Albans. Cirencester, c'est le Corinium des Dobuni (Collingwood, *Roman Britain*, Oxford 1932, p. 69), la plus grande ville (240 acres), après Londres (325 acres), de toute la Bretagne (cf. Haverfield, *The Roman Occupation of Britain*, Cambridge 1924, p. 199), où deux – sur quatre – des légions ont été stationnées (cf. ibid. 104). Si cette garnison, attestée à l'époque flavienne (ibid. 198), a toujours conservé des éléments dans la place, ainsi que le nom de Cirencester, *Cerinum castrum*, le donne à croire (en sens contraire, cf. Collingwood, op. cit. 71), le rapprochement avec Doura s'imposerait; et au IIIe siècle, en Bretagne et sur l'Euphrate, ce seraient les soldats qui auraient contribué à essaimer le christianisme, comme au IIe, ils avaient fait le mithriacisme.

¹⁷¹ Cf. supra 55, n. 167.

¹⁷² Pour les églises d'Orient cf. supra 53. Pour celle de Rome, se reporter à la correspondance de Saint-Irénée avec le pape Victor au sujet de la date de la Pâque; cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 202–203.

¹⁷³ Cf. Renan, *Eglise Chrétienne*, p. 475–477.

¹⁷⁴ Voir, en dernier lieu, Seston et Perrat, *Une basilique funéraire païenne à Lyon*, dans la R. E. A. 1947, 139–159. D'aucuns, malgré l'argumentation rigoureuse et pressante des auteurs, y verront peut-être une basilique crypto-chrétienne.

¹⁷⁵ Cf. supra 53.

¹⁷⁶ Cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 310 et supra 53, n. 157.

¹⁷⁷ Cf. supra 51–52.

¹⁷⁸ Cf. supra 45 et 50.

langue des évêques de Lyon, Pothin, le disciple du Smyrniote Polycarpe, et Irénée, son successeur, et sans doute de plusieurs de leurs ouailles gallo-romaines à surnoms helléniques, Vettius Epagathus, par exemple. Enfin ce latin admet, avec l'ablatif – ou le datif – *arepo*, des néologismes fabriqués avec l'idiome local, le celte, qu'entendaient peut-être encore les Séguisaves de Lyon, les Allobroges de Vienne, le néophyte Maturus et la servante Blandine¹⁷⁹.

2^o Le « carré » contient un cryptogramme. Or nous ne manquons pas d'indices que, dans l'église de Lyon, le goût était répandu des emblèmes cachés et d'un langage occulte. En premier lieu, et quoi qu'en pensent MM. Seston et Perrat¹⁸⁰, je demeure, contre eux, de l'avis de la regrettée Hélène Wuilleumier¹⁸¹, et, avec elle, je m'obstine à considérer comme chrétiennes des épitaphes lyonnaises datant de la seconde moitié du II^e siècle ou du III^e siècle et consacrées sous le signe de la doloire, de l'*ascia* – *sub ascia* ou *sub ascia dedicavit* –, parce que –, témoignage ordinairement omis dans la controverse qu'elles suscitent – déjà, vers 150, Saint-Justin, dans son *Apologie* comptait les outils des terrassiers et des manœuvres, c'est-à-dire, et principalement, l'*ascia*, au nombre des figures éventuelles de la croix: σκαπανεῖς δὶ τὴν ἐργασίαν οὐ ποιοῦται οὐδὲ βανανσονργοὶ δμοίως εἰ μὴ διὰ τῶν τοῦτο τὸ σχῆμα τοῦτο ἔχόντων ἐργασείων¹⁸²; et aussi, parce qu'encore au II^e siècle, dans une ville gallo-romaine comme Autun, proche de Lyon et forcément soumise à son influence, les Chrétiens componaient des vers acrostiches avec le nom mystérieux du poisson céleste: 'IXΘΥΣ¹⁸³.

3^o Le « carré », avec ses quatre T et ses A–O, implique ce qu'on pourrait appeler un mysticisme de l'alphabet. Or la prédication, à Lyon, du valentinien Markos¹⁸⁴ y avait popularisé cette subtile mystique où le gnosticisme était passé maître. Saint-Irénée, à différentes reprises, a combattu ces excès ou s'est gaussé de ces élucubrations; mais, toujours, l'évêque de Lyon, s'est borné à déclarer fausses et, par là, ridicules, les applications imaginées par ses adversaires d'un principe dont il était le premier à reconnaître la validité. Notamment, s'il s'est moqué de la combinaison par laquelle Markos avait cru découvrir dans les lettres *A* et *Ω* le nombre de la colombe¹⁸⁵, c'est parce qu'il savait la beauté de l'authentique symbole divin dont, depuis l'*Apocalypse*, elles sont dépositaires¹⁸⁶.

4^o Le « carré », est construit à la fois sur le rappel de la prière enseignée, dans le sermon sur la montagne, aux enfants du Père, et sur le culte de la croix, c'est-à-dire sur deux pensées auxquelles les Chrétiens de Lyon, au temps d'Irénée,

¹⁷⁹ Je dis peut-être, car, comme le remarquait Renan, *Marc-Aurèle*, p. 312, n. 1, ces noms de Maturus et de Blandine, empruntés au latin, n'autorisent aucune induction « Blandine a pu être Phrygienne ou Smyrniote aussi bien qu'Allobroge ou Séguisave. »

¹⁸⁰ Seston et Perrat, dans l'article précité, p. 143, n. 2.

¹⁸¹ Hélène Wuilleumier, *L'ascia*, dans Rev. Hist. Rel. 1944, p. 40–83.

¹⁸² Saint-Justin, Apol. LV 4.

¹⁸³ Cf. Le Blant, *Inscr. chrét. de Gaule* I n° 4. Sur ce nom, cf. supra 18.

¹⁸⁴ Sur la prédication de Markos ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς κλίμασι τῆς Ροδανούσιας, cf. Irénée, Adv. haer. I 13, 7.

¹⁸⁵ Irénée, Adv. haer. I 15, 1: *A* καὶ *Ω* ἵνα τὴν περιστερὰν μηνύσῃ κτλ.

¹⁸⁶ Cf. supra 50. Sur Irénée allégorisant, cf. Puech, op. cit. II 282.

étaient attachés par toutes les fibres de l'intelligence et du cœur. Leur évêque leur avait sûrement commenté avec faveur l'épîtres de Polycarpe qu'il cite¹⁸⁷ et les épîtres d'Ignace, d'Antioche, qu'il appelle «l'un des nôtres¹⁸⁸», tous messages où il était prescrit d'«obéir à l'évêque comme Jésus-Christ au Père», et, aussi, recommandé aux «fidèles» des former comme «un chœur qui chante d'une seule voix par Jésus-Christ au Père¹⁸⁹». Au moment d'affronter les tortures de leurs bourreaux, c'est l'esprit venant du Père – τὸ πνεῦμα τὸ πατρικόν –¹⁹⁰ qui les a soutenus par la joie du martyre – ἡ χαρὰ τῆς μαρτυρίας¹⁹¹; et la Lyonnaise Blandine, exposée dans l'amphithéâtre aux fauves qui se détournaient d'elle, ne cessait de prier les yeux élevés au ciel, cependant qu'à ses frères de confession et de souffrance le poteau auquel était lié son corps paraissait se dresser comme la croix même du Sauveur¹⁹².

C'est que, pour les Chrétiens de Lyon, la croix du Christ résumait leurs aspirations, portait les espérances qu'Irénée leur avait communiquées: empruntant une des expressions de l'oraision dominicale, leur évêque leur avait montré dans la croix le bois par lequel ils avaient été faits les débiteurs de Dieu et, tout ensemble, libérés de leur dette¹⁹³; et il leur avait solennellement révélé que «la croix est le signe de la montée des âmes, le bois sur lequel a souffert Celui qui a le pouvoir d'enlever au ciel les âmes qui accompagnent sa propre ascension¹⁹⁴»; et Irénée, conciliant avec sa mystique alphabétique sa dévotion à la croix, est allé jusqu'à sanctifier le chiffre cinq, parce que cinq est, non seulement, le nombre des lettres qui composent le mot *pater*, mais encore et surtout celui des pointes enfoncées dans la croix, ces cinq clous que le T de *tenet* a plantés dans le «carré»: *pater autem habet quinque litteras ... ; et ipse habitus crucis fines et summitates habet quinque: duas in longitudine et duas in latitudine et unam in medio, in quo requiescit qui clavis affigitur*¹⁹⁵.

Après ce dernier et décisif témoignage en faveur de la provenance lyonnaise du «carré», comment pourrait-on s'étonner que ce soit à Lyon, et seulement à Lyon, dans tout l'Occident, que la croyance populaire ait continué jusqu'en plein XVI^e siècle à associer les vertus du «carré» à une méditation sur les cinq plaies ouvertes dans la chair du Sauveur par les cinq clous de sa croix et à la récitation de l'oraision dominicale¹⁹⁶? Comme elle vérifie l'interprétation chrétienne du carré, cette per-

¹⁸⁷ Irénée, *Adv. haer.* III 3, 4.

¹⁸⁸ Irénée, *Adv. haer.* V 28, 4.

¹⁸⁹ Cf. la traduction de Renan, *Marc-Aurèle*, p. 418–419.

¹⁹⁰ Eusèbe, *H. E.* V 1, 34.

¹⁹¹ Ibid.; cf. Renan, *Marc-Aurèle* VI 318–319.

¹⁹² Cf. Renan, *ibid.* 324–325.

¹⁹³ Irénée, *Adv. haer.* V 17, 3 *ut quemadmodum per lignum foedi sumus debitores Deo, per lignum accipiamus nostri debiti remissionem.*

¹⁹⁴ Irénée, p. 28, 347 Migne: ὅπερ ἦν σημεῖον ἀναγώγης ψυχῶν διὰ ξύλου ἐφ' οὗ πέπονθεν δψυχὰς ἀνάγειν ὀντάμενος ἀκολουθούσας ἀνόδῳ τῇ ἑαυτοῦ.

¹⁹⁵ Irénée, *Adv. haer.* II 24, 4; cf. supra 23. Il est à noter que chez St-Justin, C. Tryph., 91, la croix n'avait encore que quatre *κέρατα*.

¹⁹⁶ Cf. supra 22-23.

sistance confirme le lieu de naissance que je lui ai, dès 1934, assignée¹⁹⁷; et toutes les superstitions qui l'ont envahi toujours davantage, à mesure que la Chrétienté, affranchie, par la Paix de l'Eglise, du secret qui greva ses débuts, s'est éloignée de son âge héroïque, ne sauraient nous en faire oublier la pureté primitive. En une crise d'une terrible gravité pour l'Eglise lyonnaise, il fit, au milieu d'elle, son apparition dans une groupe composite, et cependant harmonieux, où la prudence romaine, la subtilité grecque et la malice gauloise se conjurèrent pour défendre contre l'acharnement de ses ennemis la foi ardente dont il était animé; et parce qu'aujourd'hui la pensée chrétienne s'est évanouie du «carré» et que, chez les simples qui, à une époque toute récente, y recourraient encore en Allemagne, en Serbie, au Portugal, et jusqu'au Brésil¹⁹⁸, son emploi ne participe plus que de la recette des rebouteux, du talisman des sorciers ou du gri-gri des manitous, nous n'avons pas acquis, pour autant, le droit de méconnaître la forte sagesse et la piété touchante qui en ont inspiré la création. Plutôt que de rire ou de rougir de l'étrange «carré» où les Chrétiens de Lyon, environ 177 de notre ère, ont enchassé leurs symboles, admirons plutôt avec quel mélange d'ingéniosité et d'ingénuité, d'effusion naïve et de légitime astuce, ils ont su, grâce aux palindromes en quoi consiste la surprenante reversibilité du «carré» et dont le texte apparent recouvrait leur audace, dissimuler, l'une sous l'autre, leur prière et l'image de leur croix, affirmer leur croyance à la face et à l'insu de leurs persécuteurs, tirer de ces cinq lignes une arme contre les dangers dont ils étaient menacés, une aide ou une consolation dans leurs détresses, et, finalement, pousser derrière elles, de l'Océan aux Déserts, le cheminement souterrain de leur religion bientôt triomphante.

¹⁹⁷ Cf. supra 54 n. 160.

¹⁹⁸ Sur ces emplois bizarres, cf. R. P. de Jerphanion, *Mémoire etc.*, p. 214–215.